



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

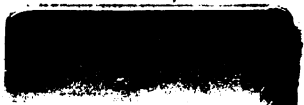
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

336

2

15 AF

1000, 2000



808246

808246
MERCURE
GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

M A Y 1690.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XC.

Avec Privilege du Roy.

Avis pour placer les Figures.

L'air qui commence par ,
Dans ce charmant séjour que de
fleurs vont renaître , doit regar-
der la page 20,

La Figure gravée doit regar-
der la page 24.

LE LIBRAIRE
au Lecteur.

L'ON continue à distribuer
toutes les semaines le Journal
des Sçavans pour six sols le Cahier.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de May 1690.

Dictionnaire Universel de
Mr l'Abbé Furetiere en trois
volumes.

L'Art d'évaluer toutes sortes
de Toisez en plusieurs manie-
res avec la véritable Methode
de toiser la dorure & de les
unir ensemble, la maniere de
lever & de resoudre toutes les
difficultez qui se peuvent ren-
contrer dans cette nouvelle

à 2

31111

pratique, par Mr le Doct avec
plusieurs figures en taille dou-
ce, ind. 30. s.

De la Theorie de la Ma-
nœuvre des Vaisseaux avec
plusieurs figures en taille-dou-
ce, in octavo 3. liv.

Les Conférences Ecclesiasti-
ques du Diocèse de Besançon
tant de Piété que de Doctrine,
par l'ordre de Monseigneur
l'Archevesque, 12. 2. v. 2. l. 10. s.

Cours de Chymie conte-
nant la maniere de faire les
Operations qui sont en usage
dans la Médecine avec des rai-
sonnemens sur chaque opéra-
tion, par Nicolas Lemery,
septième Edition augmentée de
beaucoup, in 8. 3. liv.

Il y a encore de la place pour
un grand nombre de livres
qui ne sont pas encore
imprimés, mais qui sont
très utiles.

à la

MERC.



MERCURE GALANT.

M A Y 1690.



A joye que vous
avez marquée en
voyant dans ma Let-
tre du mois passé, que
le Roy continuë toujours à sol-
liciter avec ardeur la restitutiõ
des Saints Lieux que les Grecs
ont usurpez sur les Religieux
de S. François , m'engage à
vous entretenir encore de cet

May 1690.

A

Article , en vous faisant part de la Lettre que Sa Majesté a écrite à Solyman III. mis sur le Trône des Othomans en la place de Mahomet IV. Je vous ay déjà fait voir dans le Volume que je vous ay envoyé des Ambassades de France à la Porte , combien le credit du Roy en cette Cour a esté utile à la Chrestienté , & les faits que j'ay raportez en font la preuve. Tous les Princes de l'Europe dont les Sujets commercent dans le Levant , & ceux qui sont voisins des Terres qui dépendant de l'obeissance du Grand Seigneur , y ont toujours eu des Ambassadeurs & des Envoyez , & si les François y ont esté traitez plus favorablement , c'est parce

que les Turcs font persuadés que les Rois de France font plus puissans qu'aucun Souverain de l'Europe , & que la figure qu'ils y font est tres-éclatante. On sçait que l'Ambassadeur de France à la Porte, est Consul de toutes les Nations , & qu'il les a toujours servies utilement. Cependant ceux qui ont eu souvent besoin du credit du Roy pour faire leurs affaires en cette Cour , voudroient empoisonner ce credit qu'ils n'y peuvent avoir , & tourner contre ce Prince un avantage dont ils ont toujours profité ; mais si l'on examine avec desintéressement la conduite de Sa Majesté, on connoistra qu'Elle n'a jamais eu d'alliance particulière avec la Porte , &

4 M E R C U R E

qu'il est mesme impossible qu'Elle en ait eu , puis que lors qu'il a esté question de défendre la Chrestienté , Elle a non seulement envoyé ses meilleures Troupes , mais qu'Elle a même consenty que tout ce que sa Cour avoit alors de jeunes Seigneurs , allassent exposer leur sang en qualité de Volontaires , ce qui pouvoit en faire répandre une si grande quantité par la perte d'une Bataille , que ce dommage n'eust pû estre réparé en plusieurs Siecles. Que si dans ces derniers temps le Roy s'est contenté de laisser partir un grand nombre de Volontaires sans donner de Troupes réglées , on sçait assez qu'on n'en vouloit point , & qu'on auroit plutôt laissé perdre Vienne

que d'en recevoir. Cependant on peut dire que le Roy a secouru l'Allemagne, ou plutôt l'Europe entière, malgré les envieux de sa gloire, puis qu'il a eu la moderation de ne pas attaquer ses Ennemis, quoy qu'il fust bien informé des Lignes qu'ils faisoient pour envahir ses Estats; s'il arrivoit que l'on réussist à faire la paix qu'ils meditoient avec le Turc, j'ay cru que cet éclaircissement estoit nécessaire avant que de vous faire voir la Lettre dont je viens de vous parler, parce qu'on auroit pû dire qu'elle marque une parfaite intelligence avec le Grand Seigneur, quoy que les autres Souverains ayent des Ambassadeurs à la Porte, comme j'ay déjà marqué, &c

que ce qu'il y a d'obligeant pour le Grand Seigneur dans les Lettres qui luy sont écrites, ne soit qu'un stile dont chaque Puissance fait l'usage. Vous le pouvez voir dans celle que vous allez lire, & dont voicy la suscription. *A tres. haut, tres. excellent, tres-puissant, tres. magnanime & invincible Prince le grand Empereur des Musulmans, Sultan Soliman en qui tout honneur & vertu abonde. nostre tres. cher & parfait Amy.*

LETTRE DU ROY au Grand Seigneur.

T*Res-haut, tres-excellent, tres-puissant, tres-magnanime & invincible Prince, le grand Empereur des Musulmans Sultan Soli-*

man, en qui tout honneur & vertu abondent, nostre tres-cher & parfait Ami, Dieu veuille augmenter vostre Grandeur & Hauteſſe avec ſin tres-heureuſe. Nous avons appris durant le cours de la Negociation du Sr Girardin, nostre Ambaſſadeur auprès de vostre Hauteſſe, que Sultan Mehemet IV. Predeceſſeur de vostre Hauteſſe, avoit donné ſes ordres pour eſtre informé de l'iniuſte uſurpation qui a eſté faite par les Religieux Grecs de Ieruſalem ſur les Religieux Latins nos Sujets, du Saint Sepulchre, du Calvaire, de la Pierre del'Onction, de la Grotte de Bethléem, & de leurs dépendances, & nous avons ſceu que par les enqueſtes qui en ont eſté faites, composées des perſonnes de la plus grande conſideration de Ieruſalem, la poſſeſſion immemoriable dans laquelle nos Sujets

estoyent d'avoir cette garde , estoit
entierement justifiée. Comme Nous
nous promettons que vostre Hautes-
se maintiendra des anciennes Capi-
tulations que Nous avons faites
avec ses Predecesseurs , qui sont si
avantageuses à nos Empires , &
qui furent renouvelées au mois
de Juin de l'année 1673. dont l'un
des principaux articles concerne la
restitution des Lieux Saints aux
Religieux Latins nos Sujets , Nous
sommes bien persuadez qu'Elle nous
donnera en cette occasion , qui nous
est fort sensible , tout ce que Nous
devons attendre de sa Justice , &
qu'à nostre consideration , Elle vou-
dra bien rendre aux Religieux
Latins la garde qu'ils ont cy-devant
eüe desdits Saints Lieux , sans souf-
frir qu'ils y soient troublez à l'ave-
nir. Nous serons bien-aises aussi
d'entretenir toujours de nostre part

GALANT. 9

*La bonne correspondance, qui est si
convenable au bien commun de nos
Suiets, & Nous priérons Dieu qu'il
augmente les jours de vostre Hau-
tesse, & les remplisse de toute
prosperité, avec fin tres-heureuse.
Ecrit à Versailles le 12. jour de Juin
1689. Vostre tres. cher & parfait
Amy. Signé, L O U I S. Et plus
bas, Par le Roy. COLBERT. Es-
scellé.*

*Le Roy écrivit en mesme
temps au Grand Visir, & cet-
te suscription estoit sur la Let-
tre. *Arres-illustre & magnifique
Seigneur Mustapha, Premier Visir
de l'Excelse Porte du Grand Sei-
gneur.**

LETTRE DU ROY
au Grand Vifir.

TRes-illustre & magnifique
Seigneur. Nous écrivons au
Grand Seigneur vostre Maistre, vo-
stre tres-cher & parfait Amy,
(Dieu veuille augmenter sa gloire
avec fin tres-heureuse.) pour luy
demander qu'il donne ses ordres pour
rétablir les Religieux Latins, nos
Sujets, dans les Saints Lieux, qui
ont esté usurpez sur eux par les Reli-
gieux Grecs, & dont nos Suieis ont
iustifié par des enquestes qui ont esté
faites sous le Regne de Mehemet
IV. l'ancienne possession dans laquel-
le ils estoient d'en avoir la garde.
Comme Nous apprenons la sage con-
duite que vous tenez dans le grand
Employ qui vous est commis, Nous
ne doutons point que vous n'appuyez

auprès de l'Empereur vostre Maître un rétablissement aussi iuste, & qui est fondé sur des Capitulations aussi authentiques que celles qui furent renouvelées en 1674. & Nous ne ferons la Presente plus longue, que pour prier Dieu qu'il vous ait, tres-illustre & magnifique Seigneur, en sa garde. Ecrit à Versailles le 12. jour de Juin 1689. Signé, LOUIS: Et plus bas, Par le Roy COLBERT. Et scellé.

Voicy les noms de quelques personnes considerables de l'un & de l'autre sexe, dont j'oublaiy de vous apprendre la mort dans ma Lettre du dernier mois.

Messire Eustache de Conflans, Marquis d'Armentie-

rès, Vicomte d'Auchy, Baron de Cramailles, Seigneur de Brécy, Robecourt, & autres lieux. Il n'a point laissé d'Enfans. Son Pere estoit Henry de Conflans, Vicomte d'Auchy, Gouverneur de S. Quentin, & sa Mere, Charlotte Pinart, Fille de Charle Pinart, Vicomte de Comblisy. Son Ayeul Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de S. Quentin, épousa Charlotte des Ursins, Dame d'Armentieres, d'une Famille qui a donné des Archevesques de Rheims, Chanceliers de France, & autres. Son Bisayeul Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes du Corps de

Sa Majesté , fut marié à Marie de Sefpoix , de l'ancienne Famille des Seigneurs de Sefpoix ; & son Trisayeul , Antoine de Conflans , Vicomte d'Auchy , Seigneur de Rozel-S. Albin , Lieutenant de la Venerie de France , prit alliance avec Barbe de Rouy , de l'ancienne Famille des Seigneurs de Rouy. La Maison de Conflans , l'une des plus anciennes du Royaume , a donné des Maréchaux hereditaires de Champagne , & des grands Officiers qui ont esté tuez dans nos Armées au service de nos Rois , & est alliée aux de Brienne , de Mello , de Thorotte , de Craon , de Sainte Maure Ducs de Montausier , Bournonville Ducs du dit lieu , de Rozenel Comte de

Bergues , Lucas Comte de la Rochetesson , Marquis de Mailly , de Bethune Ducs d'Orval , de Harville Marquis de Palaïseau , Chassebras Seigneurs du Breau & de Cramailles , de Vaudray Seigneurs de Mons S. Phal , Château-Villain , de Carvoisin , de Miremont , de Precy , & autres. Il y a eu trois branches de cette Maison , qui porte *d'azur au Lion d'or , l'Ecu semé de Billettes de mesme*. De la branche aînée il ne restoit que Mr le Marquis d'Armentieres qui vient de mourir , & qui ne laisse qu'une Sœur , appelée Mademoiselle d'Armentieres. De la seconde branche , qui est des Marquis de S. Remy , il y a Messire Michel de Conflans , Marquis de S. Remy , à present

Vicomte d'Auchy , & chef du nom & Armes de cette Maison , & de la troisiéme qui est des Marquis de Vezilly , il ne reste plus de males.

Messire Nicolas Segulier , Seigneur d'Andé , du Mesnil , & autres lieux. Il estoit d'une Famille , qui s'est renduë considerable par le merite de plusieurs grands Personnages dans l'Eglise , dans l'Epée & dans la Robe. Elle a donné un Evêque de Meaux , un Chancelier de France , des Presidens à Morrier au Parlement de Paris , deux Prevosts de Paris , des Maistres des Requestes , Conseillers au Parlement , & porte *d'azur au chevron d'or , accompagné de deux étoiles d'or en chef & d'un mouton d'or de mesme.*

Dame Elizabeth Pithou.

Elle estoit Femme de Messire Nicolas Durand , Marquis de Villegagnon. La Famille des Pithou, qui est de Champagne, a donné des Conseillers au Parlement de Paris , & autres , renommez par leur profonde science , & par les Ouvrages considerables dont ils ont fait part au Public. Plusieurs personnes de celle de Durand de Villegagnon ont pris le Party des armes, où ils ont paru avec beaucoup d'avantage.

Mademoiselle de Beaumanoir. Elle estoit Fille de feu Messire Claude de Beaumanoir , Marquis dudit lieu , Maréchal des Camps & Armées du Roy, & son Lieutenant dans les Provinces du Maine , Perche & Laval. Mr le Marquis de Lavardin , Chevalier

des Ordres du Roy , est de cette Maison , qui est connuë dans tout le Royaume par les merites de ceux qui en sont sortis , & qui ont paru dans l'Episcopat & dans les Ambassades , avec un éclat digne de leur naissance.

Je vous ay déjà parlé de la mort de Mr l'Abbé Parfait , & j'ajoute icy qu'il avoit esté receu Chanoine de l'Eglise de Paris en 1626. Sa pieté a paru par la fondation qu'il a faite en cette Eglise d'une Messe solennelle toutes les années le 18. Avril en l'honneur de S. Parfait , Prestre & Religieux de l'Ordre de S. Benoist , que les Maures martyriserent à Cordouë ce mesme jour en 850. après une longue prison. Il y a eu de cette Fa-

mille divers Contrôleurs de la Maison du Roy , & des Capitaines qui se sont signalez dans les Armées. Elle porte d'argent à trois flammes de gueules posées en bandes , acostées de deux cotices d'azur, au chef chargé d'une Fleur de Lis d'or. Jacques Parfait fut receu l'an 1594. President en la Cour des Monnoyes , & Guillaume Parfait en 1690. Conseiller au Parlement de Paris. En vous apprenant la mort de Mr l'Abbé Parfait , je vous ay mandé que Mr l'Archevesque de Paris , qui sçait distinguer le merite , avoit donné son Canoniat à Mr l'Abbé le Gendre. Je ne vous ay rien dit que de tres-vray sur les applaudissemens que cet Abbé a receus dans les

principales Chaires de Paris ,
mais il n'est pas vray qu'il ait
esté de la Religion pretenduë
Reformée. C'est une erreur où
m'a fait tomber un faux Me-
moire , & ce que je dois à la ve-
rité m'oblige à vous dire que
luy & tous ceux de sa Famille
ont toujours suivy l'Eglise Ro-
maine.

Jamais Chançon ne fut plus
du temps que celle que je vous
envoye , puis qu'elle regarde ,
non seulement la belle Saison ,
mais encore le commencement
de la Campagne. L'Air & les
paroles sont de Mr de Bacilly ,
dont le merite vous est si con-
nu.



A I R N O U V E A U .

Dans ce charmant séjour que de
fleurs vont renaitre !
Mais las ! en mesme temps
Que l'aimable Printemps
Recommence à paraître,
Tous les Amans s'en vont, & chan-
gent en soupirs
Les innocens plaisirs.



Que nous sert que des fleurs la Sai-
son renouvelle ?
Ceux qui charment nos yeux ,
S'éloignant de ces lieux
Vont où Mars les appelle.
L'amour faisoit leur gloire , & la
gloire à son tour
L'emporte sur l'amour.

Tous les Ouvrages que vous
avez vûs de Mr Magnin , ont

esté de vostre goust. L'Eglogue qui suit est de sa façon, & je suis persuadé que vous la lirez avec plaisir.



E G L O G U E.

Lors que l'on dit à Tircis
 Que son Iris est coquette,
 Il répond, à mon Iris
 On dit aussi que ie suis
 Tout basti comme elle est faite.
 Doit-elle moins me charmer ?
 Point du tout ; toute ma vie
 C'est par cette sympathie
 Que ie prétens de l'aimer.
 Elle est belle, elle est aimable,
 Elle en dit autant de moy.
 Le mal paroist incurable
 A ceux qui manquent de foy ;
 Mais lors que l'amour assemble

22 M E R C U R E

*Coquette & Coquet ensemble ,
Ne sçait-il pas bien pourquoy ?
Souvent la coqueterie
Finit par cette union ;
La friponne & le fripon
Font troc de friponnerie ,
On est las de tromperie ,
Et l'on s'aime tout de bon.
C'est à tort qu'on trouve étrange
Qu'on se dégage & qu'on change ;
Souvent c'est pour trouver mieux.
On est tendre , on est fidelle ,
On fait une amour nouvelle ,
Le trafic est sérieux.
Quand on quitte un cœur volage ,
C'est être prudent & sage
De sçavoir se dégager ;
C'est aimer jusqu'à la rage
De ne pouvoir pas changer.
Le Berger & la Bergere
S'aiment fort , ils sont contents ,
Sans cesse sur la fougere
Ils font mille passe-temps.*

*Chacun dit , laissez les faire ,
Cette tendresse legere
Ne durera pas long-temps.
Cela ne les trouble guere ,
Ils laissent dire les gens.
Qu'on glose sur leur affaire ,
Leurs plaisirs iront leur train ;
De tout ce qu'on pourra dire
Ils ne feront que se rire ,
De leurs feux on glose en vain.
Sur cette petite histoire ,
Amans , voulez-vous m'en croire ?
Voicy le sens & le fruit ;
Si vos cœurs à la tendresse
Sont enclins , aimez sans cesse ,
Et ne craignez point le bruit.*

Le sçavant Mr Comiers ,
tout aveugle & maltraité de
la fortune qu'il est , conti-
nuë de travailler , & fait voir
toujours les lumieres de son
esprit. C'est luy qui a fait le

Traité que vous allez lire.
 Quoy que cet Ouvrage puisse
 estre utile en tout temps, il
 l'est particulièrement pendant
 la guerre, qui est le vray regne
 des Lettres en chifre.



L A R T D' E C R I R E

& de parler occultement

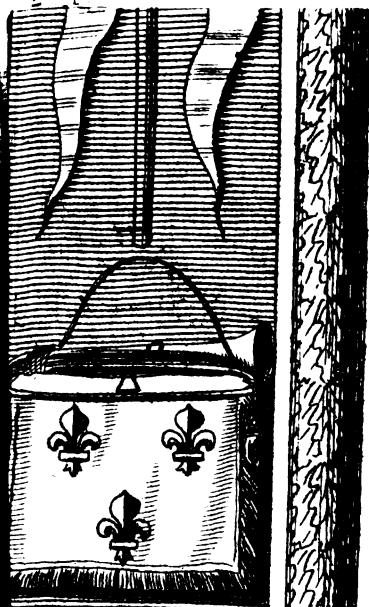
& sans soupçon.

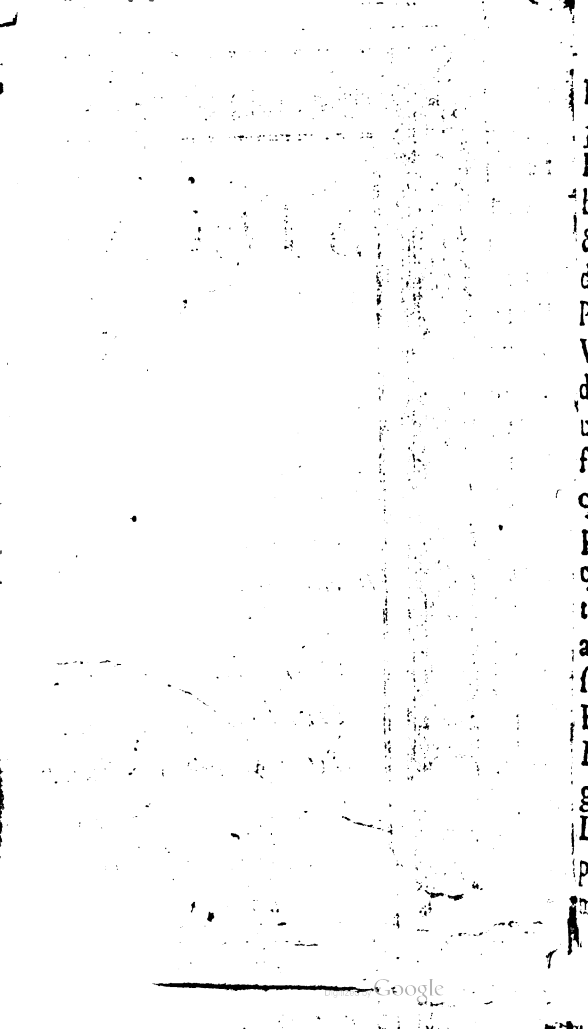
AV R. P. D E L A C H A I S E.

Confesseur du Roy.

PUis que Vostre Reveren-
 ce a eu la bonté de me
 témoigner faire quelque esti-
 me de ma *Steganographie impe-
 netrable*, ou l'Art d'écrire occulte-
 ment, de mesme qu'ont fait
 depuis Mrs de l'Academie
 Royale







Royale des Sciences, auxquels j'eus l'honneur de l'expliquer le 15. de Mars dernier, j'ay bien voulu emprunter les yeux & la main d'un Scribe, pour donner en nostre Langue les Preceptes contenus dans les Vers Latins que j'ay employez dans ma Planche, y ajoûter une ample explication, & en faire voir la pratique dans quelques exemples, ne l'ayant pû faire dans le peu de temps que V. R. déroba à ses importantes affaires pour me donner audience. Ce traité est une suite de celuy des Langues & Ecritures que j'ay dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, avec les Alphabets des Langues Orientales qui ont paru dans les Mercurus des mois de Septembre & Octobre 1685.

Je ne m'arrestera point à
vous dire avec Mr de Brebœuf,
après le Poëte Lucain.

*C'est de Dieu que nous vient cet
Art ingenieux,
De peindre la parole, & de parler
aux yeux,
Et par les traits divers des figures
tracées,
Donner de la couleur & du corps
aux pensées.*

Je ne m'arrestera pas non
plus à vous dire avec le grand
S. Basile, dans la 55. Epistre,
qu'on doit mettre au nombre
des plus grands dons de Dieu,
celuy de l'Ecriture, puis que
nous conférons & unissons nos
pensées & par ce moyen aussi
nos cœurs. *Mutuo coalescere
dedit*, nonostant l'immense di-
stance des lieux, & mesme des
siècles, lors que, comme dit

Diodorus Siculus lib. 12. Biblioth. les Morts parlent & conferent avec nous par le moyen de ce qu'ils nous ont laissé par écrit.

L'Écriture estant un don de Dieu, son usage est aussi ancien que le monde, puis que le texte Chaldaïque du 91. Pseaume porte, qu'Adam le composa pour rendre graces à Dieu de sa creation; & l'Apostre S. Jude dans le 14. verset de son Epître canonique, parle d'un Livre de Propheties qu'Enoch avoit écrit long temps avant le Deluge, puis qu'il estoit le septième après Adam.

Il s'agit icy du moyen d'écrire & de parler d'une maniere, que ceux qui vous entendent parler à vostre Ami, ou qui interceptent vos Lettres, ne

puissent pénétrer vos pensées, & même avoir nul soupçon que vous parliez ou écriviez des choses dont vous voulez leur dérober la connoissance.

Les Hebreux pour écrire occultement avoient vingt-deux Alphabets, où les Lettres estoient dans leur ordre naturel, mais qui differoient en cela seulement que le second commençoit par la seconde lettre, le troisième par la troisième lettre, & ainsi de suite, & qu'à la fin de la dernière lettre de chaque Alphabet on mettoit les lettres qui manquoient à leur commencement.

Les premiers Chrestiens estoient obligez de s'entre-communiquer leurs affaires les plus importantes en des

Langues Estrangeres , ou par des caracteres dont ils étoient convenus , & je ne doute pas que ceux qui vont prescher l'Evangile dans les Indes , n'ayent bien soin d'en user de même. Il me souvient d'en avoir fait convenir à Lyon le Pere Alexandre de Rhodes d'Avignon , Apostre du Tonquin , lorsqu'en 1654 j'avois fait dessein de passer avec luy dans les Indes pour la predication de l'Evangile ; mais une maladie aiguë m'empêcha de l'aller joindre au Port de Vannes en Bretagne. Ce qui me consolait fut que ce premier Apostre du Tonquin m'assura que Dieu me donneroit des occasions d'employer en France mon zele pour la propagation de la Foy & que j'y souffrirois les

persecutions & le martyre que j'aurois pû attendre parmy les Infidelles. Les Empereurs écrivoient à leurs Generaux & Confidens par la transposition des lettres de l'Alphabet, mettant par exemple C. pour le B. [ce que Suetone nous apprend dans la vie des premiers Cefars ; mais leur maniere estoit très-groffiere & toujours accompagnée de soupçon , & de plus , elle estoit , comme on dit , facilement dechiffrable , puisqu'un mesme chiffre , caractere , ou lettre estoit toujours employé pour la mesme lettre. D'où il s'ensuit, que pour écrire occultement le chiffre ou caractere doit pouvoir estre employé pour chacune de toutes les lettres de l'Alphabet afin qu'un mot soit indechiffrable ,

c'est-à-dire, impenetrable, & inlisible, s'il m'est permis de parler ainsi, un mesme chiffre se rencontrant plusieurs fois dans un mesme mot ou diction, employé pour différentes lettres, comme on le verra dans un exemple.

De tous les chiffres qu'on peut employer à cette fin j'ay choisi les caracteres des chiffres Arabes de l'Arithmetique, comme estant plus connus & faciles à former, outre que pour oster le soupçon on les peut envoyer à un amy, couverts du pretexte de quelque compte d'affaires domestiques, ou de quelque calcul Astronomique ou Géometrique.

C'est icy où les Pitagoriens Philosophes des nombres triompheroient, s'ils avoient

scû. les appliquer pour écrire
& parler occultement & sans
suspçon.

Puis que la sainte Ecriture
nous apprend dans l'11. Ch. de
la Sagesse, que Dieu a disposé
toutes choses en nombre, poids
& mesure, les Misteres des
nombres sont infinis, ce que je
prouve par quelque nouvel
exemple dans chaque opera-
tion sur les nombres.

Dans l'addition il y a des
nombres, où par la maniere
ordinaire il faudroit des sie-
cles entiers pour les trouver
& en faire la somme, ce que je
feray tout aveugle que je suis.
En voicy un petit exemple. Le
quarré du nombre d'unitéz
contenu dans le nombre des
termes de la progression natu-
relle, est égal à la somme d'au-

tant de Cubes depuis l'unité qu'il y a de termes. Ainsi 100. qui est le quarré de 10. nombre du contenu dans les quatre premiers termes de la progression naturelle 1. 2. 3. 4. est égal à 100. somme des quatre premiers Cubes 1. 8. 27. 64.

Voicy un exemple pour faire la soustraction sans connoître le nombre majeur duquel on veut oster le moindre nombre donné. Supposé que chaque chiffre du nombre majeur soit. un chiffre 9. de chacun de ces chiffre 9. faites oster à l'ordinaire une des figures du moindre nombre donné, puis au nombre restant, faites ajoûter le nombre majeur qui vous est inconnu, & la somme qui en viendra aura toujours à main gauche 1. pour sa premie-

B 5

re figure , laquelle vous osterez pour la faire ajoûter à la dernière figure & on aura le mesme nombre qu'on auroit eu' par la maniere ordinaire.

Voicy quelque chose de plus admirable pour la multiplication. Je fais en un moment, tout aveugle que jetois, ce qu'on ne peut faire en un mois & avec plusieurs mains de papier ; car , par exemple, soit proposé un nombre composé de six cens soixante-six chiffres 9. écrits de suite à multiplier par six cens soixante-six figures de 6. écrites aussi de suite ; je dis que le nombre produit aura 1332. chiffres dont les six cens soixante & cinq premiers chiffres feront tous chiffres 9. après lesquels suivra un chiffre 5. qui sera suivi de six

cens soixante cinq chiffres 3. & enfin du chiffre 4.

Voicy un exemple pour la division. Trois nombres quelconques consecutifs, comme 7. 8. 9. estant rangez en forme d'addition dans les six differentes manieres qu'ils peuvent estre par les regles de combinaison, leur somme 5328. estant divisee par 8. nombre miroyen le quotient ou exposant fera toujours 666. duquel nombre j'ay déjà explique le mystere, concernant l'Antechrist, dans mon Traicté des Propheties contre le Prince d'Orange, inferé dans les Mercuries des mois d'Aoust, Septembre, & Decembre dernier. J'ajousteray seulement icy ce que l'Ange Raphaël dit aux deux Tobies Chap. 12. vers. 7. Il est hono-

nable de reveler les Misteres de Dieu , & il est bon de ne pas decouvrir les secrets du Roy. *Sacramentum Regis abscondere bonum est , opera autem Dei revelare honorificum est.*

D'autant que la Philosophie des nombres & la science de leur employ est comme infinie, j'ay tâché de l'aprofondir , & j'y ay utilement puisé mon Art Scientifique d'écrire & de parler occultement & hors de tout soupçon , comme aussi les principes de ma Langue universelle; ce que je m'en vais faire voir en expliquant les Vers Latins & les figures de la planche que je mets icy , afin qu'elle aide à me faire entendre.

J'ay voulu commencer par le nom ineffable & tres-sacrosaint de Dieu , qui mesme

a toujours esté d'une écriture secrete & impenetrable parmy les Hebreux , le seul Grand Prestre ne le prononçant qu'une fois l'année dans le *Sancta Sanctorum*. Les autres Prêtres & Docteurs de la Loy en lisant en public le Pentatheuque de Moïse, prononçoient *Adonai*, c'est à dire *Seigneur*, lors qu'ils rencontroient ce grand nom de Dieu écrit en quatre lettres.

Voicy maintenant le plan de mon Art d'écrire occultement & sans soupçon. Je le divise en trois parties. La premiere contient six articles. Dans le premier je dis ce qui concerne ma Table des nombres icy jointe, & sa construction. Dans le second article j'explique les preceptes contenus dans mes Vers Latins, & en mesme tems

les applique dans un exemple pour en faire voir l'usage dans la pratique d'écrire occultement & sans soupçon d'une maniere indéchiffrable. Dans le troisieme j'enseigne la maniere de lire facilement ce qui est écrit en chiffre. Le quatrieme article contient la maniere d'envoyer les secrets les plus importants par un Messager mesme muet & innocent sans papier, écriture, ny chiffres. Le cinquieme renferme deux manieres d'écrire sans soupçon & par points invisibles, les chiffres employez pour le secret. Enfin dans le sixieme article je donne les moyens de parler à un Ami à quelques lieues de distance, sans que ceux qui sont auprès de vous ou de luy, puissent entendre ce que vous luy dites.

Dans le premier Article de la seconde Partie , j'enseigne le moyen de parler la nuit à la distance de plusieurs lieuës, & cela sans bruit , par les différentes éclipses d'un Disque lumineux. Dans le second j'explique le moyen de parler mesme par un seul coup d'une même cloche pour chaque lettre; & dans le troisiéme je fais voir comment on peut parler par trois différentes cloches , ou par une trompette , ou tambour & des timbales, afin d'expliquer tous ce qui est compris dans ma Planche.

Dans la troisiéme Partie , je diray le moyen de parler dans une mesme Langue , en sorte qu'un autre entende le secret dans une autre Langue. Je donneray ensuite celuy de faire

entendre un secret , en chantant les paroles de quelque chanson que ce soit ou en jouant des Orgues. Enfin je donne les principes & un exemple de ma Langue Universelle.

P R E M I E R E P A R T I E .

A R T I C L E P R E M I E R .

*Construction & explication de
la Table des nombres.*

LA Table des nombres qui est dans ma planche contient dix huit rangs de front , & autant de hauteur , & par conséquent 324. cellules ou petits quarrez , dans chacun desquels il y a un seul des neuf premiers chiffres 1. 2. 3. 4. 5. 6.

7. 8. 9. ou bien un seul de ces chiffres accompagné d'un zero, que l'on peut s'épargner d'écrire en les suppleant par un point marqué dans les chiffres, ce que les Hebreux appellent *Lettres Daguezées*.

Comme je n'ay que dix-huit nombres simples ou dizaines, j'ay réduit tout l'Alphabet en dix-huit lettres, à chacune desquelles convient un des dix-huit nombres.

A. B. C. D. E. F. G. I. L. M.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

N. O. P. Q. R. S. T. V.

20. 30. 40. 50. 60. 70. 80. 90.

Ces dix-huit rangées, chacune de dix-huit nombres, ne different qu'en ce qu'elles commencent par le chiffre de l'ordre naturel des nombres, premierement des neuf sim-

42. MERCURE

ples, puis des neuf nombres décennaires.

Remarquez que dans chacune de ces dix-huit cellules ou petits quarrés de la première rangée horizontale de ma Table des nombres, il y a une des dix huit lettres de l'Alphabet, afin que cette première rangée horizontale serve aussi-bien quand le mot du guet consiste en chiffres, que lors qu'il ne consiste qu'en lettres, ou qu'il est composé de chiffres & de lettres, comme dans notre exemple, 282. *die Februarii* 1690. que j'ay choisi expres pour cela.

Passons à la pratique d'écrire en chiffres en observant les preceptes que j'y donne en Vers Latins, & que j'explique icy.

ARTICLE II.

*Preceptes , & leur employ dans
un exmple écrit en chiffres.*

LA maniere d'écrire un secret en chiffres doit être courte , facile , impenetrable , c'est à dire indechiffrable , & même sans soupçon , c'est pour quoy ,

1. Les deux Amis conviendront entre eux d'une clef , c'est à dire , de quelque courte Sentence en telle Langue qu'il leur plaira ; on peut mesme convenir de quelque nombre chiffré , comme de 15674. ou choisir quelque phrase meslée de chiffres & de lettres. Ainsi dans l'exemple de ma Planche , pour écrire occultement les trois mots suivans , *Comier* ,

44 M E R C V R E

Aveugle Roial , j'ay choisi 28^a die *Februarii* 1690. qui est la date du jour que j'ay fait graver ma Planche , c'est à dire le 28. jour de Fevrier 1690. Remarquez que cette Sentence , mot , ou nombre convenu pour la clef du secret , sera appelé *mot du guet*.

2. Sur chaque lettre de ces trois mots , *Comier Aveugle Roial* , que je veux écrire en chiffres , j'écris de suite un des chiffres ou lettres de la clef du secret ainsi,

28^a die *Februarii* 1690.
Comier aveugle roial.

Lorsque le Discours qu'on veut écrire en chiffres , contient plusieurs lignes , on repetera la Sentence , phrase , ou mot du guet autant de fois qu'il en sera besoin.

3. Cherchez dans la rangée supérieure horizontale de ma Table des nombres, le chiffre 2. & de-là descendez comme par une échelle, jusques au chiffre 4. qui est à angle droit, vis à vis de la lettre C. de l'Alphabet perpendiculairement écrit aux deux costez de la Table. Ecrivez donc le chiffre 4. au dessous de la lettre C. du mot Comier.

Du chiffre 8. de la rangée supérieure, descendez aussi à plomb, jusques au chiffre 1. qui est à angle droit, vis-à-vis la lettre O. Ecrivez donc le chiffre 1. au dessous de la lettre O.

De la lettre A. de la rangée supérieure descendez perpendiculairement jusque vis-à-vis la lettre M. de l'Alphabet

46. **MERCURE**
perpendiculaire qui est à main
gauche où vous trouverez
dans l'angle droit le nombre
10. & vous écrirez 10. au des-
sous de la lettre M.

De la lettre D. de la rangée
superieure descendez à plomp
jusque vis-à-vis la lettre I. &
vous trouverez le nombre 20.
que vous écrirez sous la let-
tre I.

De la lettre I. du mot du
guet descendez vis-à-vis la
lettre E , vous trouverez le
chifre 30. que vous écrirez
sous la lettre E.

De la lettre E. descendez
jusque vis-à-vis la lettre R.
vous trouverez le chifre 1. que
vous écrirez sous la lettre R.
du mot *Comier*.

Vous observerez la mesme
chose pour trouver les chiffres

que vous devez écrire sous les autres lettres des deux mots suivans *Aveugle Royal*. Ainsi pour trouver quel chiffre il faut pour la lettre *A*. du mot *Aveugle*, parce que la lettre *F*. du mot du guet *Februarii* est au dessous & dans le mesme quarré du chiffre 6. & qu'au commencement de la mesme rangée la lettre *A*. vis-à-vis, écrivez le chiffre 6. sous la lettre *A* du mot *Aveugle*.

De la mesme maniere vous trouverez les autres chiffres qu'il faut écrire sous les autres lettres, & vous aurez enfin nostre exemple tout entier.

28adieFebruarii1690.

ComierAveugleRoïal.

4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. 4. 6. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 5.

Remarquez qu'au lieu des

48 M E R C U R E

six Lettres du mot *Comier* vous
 avez les chiffres suivans 4. 1.
 10. 20. 30. 1. dans lesquels l'u-
 nité y est deux fois , sçavoir
 pour la lettre O & pour la lettre
 R. & que le chiffre 4. qui est
 pour la premiere lettre C. est
 employé pour le premier V. du
 mot *Aveugle*. Remarquez encore
 que le mesme chiffre 1. signifie
 le dernier E. du mot *Aveugle*.
 bien que le premier E du mes-
 me mot soit marqué par le
 chiffre 6. & que dans le mesme
 mot *Aveugle* le mesme chiffre
 6. signifie la lettre A & enco-
 re la lettre G. si-bien que le
 mesme chiffre 6. est employé
 pour trois différentes lettres
 dans le mesme mot *Aveugle* ,
 & que des deux V. du mesme
 mot , le premier est marqué
 par le chiffre 4. & le second
 par

par 50. de mesme que des deux
 E du mesme mot *Avugle*, le
 premier est marqué par le
 chiffre 6. & le dernier par le
 chiffre 1. ce qui rend cette ma-
 niere d'écrire indechiffrable &
 tout-à fait impenetrable à l'es-
 prit humain, puisque pour la
 dechiffrer, il faudroit deviner
 le nombre, la Sentence, la
 phrase ou le mot du guet, qui
 est la clef dont les deux amis
 sont convenus, & que ces nom-
 bres, ces sentences & ces mots
 du guet peuvent estre infinis
 en nombres, & en differentes
 Langues, & mesme en dictions
 barbares.

4. Vous écrirez à vostre ami
 dans quelque lettre d'affaires
 ordinaires les mesmes chiffres
 4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. &c.

Et afin qu'on ne puisse soup-

May 1690.

C

çonner , que sous ce chiffre il y a quelque avis & mystere secret, vous les envoyerez après le compliment ordinaire en parties de quelques comptes, comme par exemple.

Monsieur, vous devez de compte arresté.

4110. liv.

Plus payé par vostre ordre à un Monsieur..... 2030. liv. 16. s. &c.

ARTICLE III.

Maniere de lire facilement ce qui est écrit en chiffre.

IL est facile d'écrire occultement en chiffres, & il est encore plus facile à vostre amy, qui sçait vostre sentence phrase ou mot du guet, de lire ce que vous luy mandez par ces caracteres; en voicy la maniere.

GALANT. 51

1. Il écrira tout de suite & en ligne droite horizontale, tous les chiffres que vous luy avez mandez par parties séparées en forme du compte cy-dessus marqué.

2. Il écrira sur chacun de ces chiffres, un des chiffres ou lettres de vostre phrase ou mot du guet. Ainsi il aura dans nostre exemple ce qui s'ensuit.

2 8 a d i e F e b r u a r i i 1690.
4 1. 10 20. 30. 1. 6. 4. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 6. 8.

3 Du premier chiffre du mot du guet, qui est 2. il descendra en ligne droite, comme par une échelle, jusques au chiffre 4. d'où allant horizontalement à angle droit à main gauche, il rencontrera la lettre C, & il écrira la lettre C au dessous du chiffre 4.

C 2

Du chiffre 8. de la rangée supérieure de ma Table, il descendra directement jusqu'à ce qu'il rencontre le chiffre 1. vis à vis duquel & en ligne directe, comme dans une échelle horizontalement posée, il rencontrera à main gauche ou à main droite la lettre O qu'il écrira au dessous du chiffre 8.

De la lettre A de la rangée supérieure de ma Table, il descendra jusques au nombre 10. tout contre lequel est la lettre M qu'il écrira au dessous du nombre 10.

Ainsi de la quatrième lettre du mot du guet, sçavoir D de la rangée supérieure, il descendra jusqu'au chiffre 20. vis à vis duquel est la lettre I, qu'il écrira sous le nombre 20. qui est au dessous de la lettre D. du mot du guet *dic.*

Ainsi de la lettre *I* il descendra sur le nombre 30. il verra vis à vis la lettre *E* qu'il écrira sous le nombre 30.

Ainsi de la lettre *E*, qui est la dernière du mot *die*, descendant perpendiculairement jusque sur le chiffre 1. il verra vis à vis la lettre *R* qu'il écrira sous le chiffre 1.

De même parce que la lettre *F* est dans la cellule du chiffre 6. vis à vis de laquelle est la lettre *A* de l'Alphabet perpendiculaire il écrira la lettre *A* sous le chiffre 6. Il poursuivra de la même manière jusqu'à ce qu'il ait tout déchiffré, & ainsi il aura

28 a d i e F e b r u a r i i 1690.
4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. 4 6. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 6. 8.
C o m i e r a v e u g l e R o i a l.

Passons aux autres manieres

54 M E R C U R E
d'envoyer ces chiffres sans les
écrire , ce qui passe d'abord
pour une chose impossible.

ARTICLE IV.

*Comment on peut envoyer les or-
dres les plus secrets & les plus
importans par un Messager muet
& innocent , sans papier ny
écriture.*

J'explique premièrement ce
Vers Latin de ma Plancher ,
*Namque suum per opus Lachesis
doctæ loquitur.*

Lachesis , suivant la fiction
des Poëtes , est une des Par-
ques. Cloto tient la quenouille ,
Lachesis file nos jours , & Atro-
pos tranche quand il luy plaist
le filet de la trame de nostre vie.
Ainsi par l'ouvrage de Lachesis ,
j'entens un filet blanc.

Tracez une ligne droite de deux pouces & un quart de longueur sur une regle de cuivre, de bois, ou de carton. Marquez une croix vis à vis le commencement de cette ligne tracée, & divisez la ligne en espaces égaux par autant de points éloignez l'un de l'autre d'un quart de pouce. Marquez sur le premier point le chiffre I. & ainsi de suite les neuf premiers caractères de l'Arithmétique, comme l'échelle d'une Carte de Geographie dont vous pouvez voir dans ma Planche un autre modèle dans une échelle qui contient dix-huit cellules, dans chacune desquelles est une lettre de l'Alphabet, commençant par le mot *prophetisandum*, & au dessous de chaque lettre les neuf

chifres simples, & puis chacune accompagnée d'un zero. La Table que je demande icy ne doit avoir que les neuf chiffres simples; car cela fuffit, vous fouvernant de ce que j'ay remarqué cy-devant, que pour marquer les nombres difennaires 10. 20. 30. 40. 50. 60. 70. 80. 90. il fuffit de marquer dans le chiffre un point qui tiendra lieu de zero.

Il refte donc à marquer fur ce filet blanc, avec l'encre noire des points diftans l'un de l'autre, fuivant les chiffres que vous voulez mander. Or ces diftances fe prennent avec un compas ouvert depuis le commencement de la ligne de l'échelle où eft la croix jufques au point au deffus duquel eft le chiffre requis, & cette mêm-

me distance ou ouverture de compas se porte depuis le nœud fait à une extrémité du filet sur la longueur du même filet tendu en ligne droite sur une table par un petit contrepoids, & à l'autre bout du compas avec une plume & de l'encre on marque un point noir, & semblablement de ce point marqué on marque la distance du chiffre suivant, prise sur l'échelle, & lors que ce chiffre est un nombre disenaire, on marque encore tout contre un second point qui sert de zero; ainsi deux points marquez tout près à près signifient toujours un nombre disenaire, & de ce dernier des deux points on marque encore sur le filet la distance du chiffre suivant, & ainsi toujours de suite tant

qu'il y aura des chiffres, & si on veut separer les mots, on mettra trois points prés à prés.

Voicy le tout dans un exemple. Pour envoyer les chiffres 4. 1. 10. 20. 30. 1. que vous avez cy-devant trouvez pour les lettres du mot *Comier*, faites un nœud au bout de vostre filet, & de ce nœud, pour marquer le chiffre 4. vous ferez avec de l'encre noire un point à la distance d'un pouce, parce qu'un pouce contient quatre foistois lignes. De ce premier point à la distance de trois lignes, vous marquerez un second point pour le chiffre 1. & de ce second point à la distance de trois lignes, vous marquerez un autre point d'encre pour le nombre 10. & afin de reconnoistre que ce troisieme

point est pour le nombre dixenaire, vous marquerez tout près un autre point d'encre qui tiendra lieu de zero; & du dernier de ces deux points, à la distance de six lignes prise sur vostre échelle avec le compas, vous marquerez un point d'encre pour le nombre 10. & ensuite encore tout près à près un autre point d'encre pour faire connoître que c'est un nombre dizenaire. De ce second point vous porterez sur le filet avec le compas la distance de neuf lignes prise sur vostre échelle depuis la croix jusques au chiffre 3. & marquerez cette distance avec un point d'encre, après lequel vous mettrez immédiatement un autre point, pour faire connoître que cette distance de neuf lignes est pour

le chiffre 3. mais que ce chiffre est suivi d'un zero. Enfin de ce second point vous marquez à la distance de trois lignes un point d'encre pour le chiffre 1. Ainsi les six chiffres seront marquez sur le filet dans l'étenduë ou longueur de trois pouces & deux lignes, parce que pour ces six chiffres il ne faut que la longueur de trois pouces, & pour les trois points qu'on ajoute aux trois chiffres qui sont dizaines, il ne faut au plus que trois ou quatre lignes.

On met ce filet blanc ainfi marqué par points d'encre dans la ceinture d'un haut de chaufse qu'on baille au Messager le jour de son départ. Le Confident à l'insceu, du Messager prend ce filet & par les distan-

ces des points qu'il examine sur une échelle en tout semblable à la vostre, il connoist pour quel chiffre chaque point d'encre a esté formé.

ARTICLE V.

Deux Manieres d'écrire sans soupçon, & par des points invisibles, les chiffres employez pour le secret,

Premiere maniere, Pour rendre ce filet hors de soupçon, vous marquerez les points susdits, non avec de l'encre noire, mais avec de l'eau dans laquelle aura trempé ou bouilli de bonnes noix de galle concassées. L'eau étant séchée, ces points deviendront invisibles. Vostre amy trempera ce filet

dans de l'eau, dans laquelle sera dissous du vitriol; & ces points deviendront noirs, & par consequent lisibles.

Seconde maniere. Faites vostre Lettre de compliment ordinaire, ou d'affaires indifferentes. Comptez depuis la premiere lettre autant de lettres que le premier chiffre contient d'unitez. Marquez un point d'encre sur cette lettre, & ensuite de cette lettre marquée exclusivement, faites la mesme chose pour tous les autres chiffres. En voicy un exemple.

Pour mander secretement
& sans soupçon les chiffres
4. 1. 10. 20. 1. 6. 4. 6. 30. 6.

9. 1. 4. 1. 8. 6. 8. dans ces mots

... : : : . . .
Comiers Ebredunensis Presbiter

... :
Doctor Theologus.

Pour le chiffre 4. marquez un gros point sur la 4. lettre *I.* du mot *Comier*. Et pour le chiffre 1. marquez un point sur la lettre *E.* qui est la premiere qui suit après la lettre *I.* & sur la lettre *R.* qui est la premiere qui suit après la lettre *E.* pour le chiffre 10. marquez deux points, afin de faire connoître que c'est un chiffre disenaire. Sur la lettre *E* qui est la premiere du mot *Ebredunensis*, & la seconde lettre après la lettre *R.* marquez deux points pour faire connoître que c'est pour

le nombre disenaire 20. & marquez ainsi de suite pour chaque chiffre des points sur les lettres qui seront autant éloignées de la dernière marquée, que le chiffre contient d'unités, marquant toujours deux points pour les nombres disenaires. Ainsi, dans notre exemple pour le chiffre 30. marquez deux points sur le second E. du mot *Ebre dunensis*. Sur la lettre D. marquez un point pour le chiffre 1. Sur la lettre I. marquez un point pour le chiffre 6. & suivant ces mêmes règles pour les chiffres 4: 6. & 50. vous mettrez des points sur les lettres E. R. & deux points sur le dernier O du mot *Doctor*, & sur la lettre L. du mot *Theologus*, vous mettrez un point pour le chiffre 6.

Et d'autant qu'il faut ensuite marquer le chiffre 9. & qu'il ne reste plus que quatre lettres, il faut achever de compter les cinq lettres qui manquent en les prenant dès le commencement, mais au dessous des mêmes cinq mots. Ainsi comptant par dessous le mot *Comier* cinq lettres, vous marquerez un point sous la lettre *E.* pour le chiffres 9. Puis pour le chiffre 1. marquez un point sous la lettre *R.* Pour le chiffre 4. marquez un point sous la lettre *R.* du mot *Ebre-dunenſis.* Pour le chiffre 1. marquez un point sous la lettre suivante *E.* Pour le chiffre 8. marquez un point sous la dernière lettre *S.* qui est la huitième lettre après la lettre

E marquée. Pour le chiffre 6. marquez un point sous la lettre *I.* du mot *Presbiter*, & enfin pour le chiffre 8. marquez un point sous la huitième lettre suivante qui est le dernier *O* du mot *Doctör*. Voyez tous ces points marquez de mesme sur les lettres de la ligne qui est au bas de ma planche. On peut distinguer les mots chifrez, en marquant une virgule après le point du dernier chiffre du mot.

Pour rendre cette maniere d'écrire hors de soupçon, faites faire la lettre par la main, du stile & des affaires de vostre Laquais. Faites la adresser au Laquais de vostre Amy, marquez y à son insceu les points, comme il faut, & cachez là. Vostre amy la.

recevra des mains de son Laquais, & après y avoir leu les avis secrets que vous luy mandez, il vous fera secretement réponse de la mesme maniere.

Mais parce que ces Lettres estant interceptées ne peuvent estre exemptes de soupçon si les points sont marquez avec d'encre, bien qu'aucun Expert ou Verificateur d'Ecritures ne puisse reconnoistre par comparaison de caracteres celuy qui aura formé ces points, il sera neanmoins à propos de les marquer avec de l'eau de noix de gale. Vostre amy ayant receu & ouvert la Lettre, l'étendra sur une table, & passant légèrement par dessus le papier une éponge trempée dans de l'eau vitriolée, ces points invisibles

deviendront noirs.

On peut s'écrire par les mêmes points marquez sur les Lettres de la Gazette , ou de quelque petit Livre nouveau. La date de la lettre ou Billet de celuy qui envoie le Livre indiquera la page ou ces points seront marquez.

ARTICLE VI.

Maniere de parler à une & deux lieuës loin à vostre Amy , sans que personne entende ce que vous luy dites.

Soit proposé de faire sçavoir à un Amy , à une lieuë loin , ces trois mots , *Comier Aveugle Roial.*

Trouvez premierement par le moyen de vostre mot du

guet 28^a die Februarii 1690.. les
chifres 4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. &c.

Puis commençant à la main
gauche divisez toute cette
longueur de chiffres de qua-
tre en quatre, mais lors qu'il
faudroit mettre cinq chiffres
à moins que de separer le chi-
fre d'avec le zero qui le suit,
vous ne prendrez pour lors
que trois chiffres. Voyez le tout
pratiqué dans cet exemple.

4. 1. 10. | 20. 30. | 1. 6 4 6 | 5069.
&c.

Avec une bonne trompette
que le commun appelle *parlan-
te*, avertissez premierement
vostre Ami par quelque chan-
son, ou autre parole, de se
préparer à vous écouter, &
quand vous aurez connu par
quelque autre signal, qu'il est
préparé, prononcez fortement

& bien distinctement la valeur des chiffres de chaque classe, en parlant ainsi, *Quatre mille cent dix*, & un moment après prononcez aussi ces mots bien articulcz, *Deux mille trente*, puis prononcez *Mille six cens quarante-six* puis *cinq mille soixante & neuf*, &c. Vostre Ami écrira en même temps en chiffres les mêmes nombres à mesure que vous les prononcerez par paroles; & ainsi il trouvera avoir écrit tout de suite le nombre 4.1.10.20.30.1.6. &c. que par le mot du guet, 28. *adie Februarii* 1690. il interprètera & trouvera signifier les trois mots *Camier, Aveugle Royal.*

On peut facilement faire cet essay de parler par chiffres même par la voye naturelle. Vostre Ami estant dans un pavillon,

ou au bout d'une l'ongue allée,
 & vous dans l'autre, où la Com-
 pagnie vous donnera quelques
 mots pour les luy faire ſçavoir
 en parlant par les nōbres, il dé-
 chiffrera & redira à haute voix.
 Par exemple, *Je ſuis voſtre, &c.*
Comiers, Avenue Roial.

Vous trouverez dans ma
 Lettre du mois prochain ce qui
 reſte de cet Ouvrage, ſelon les
 articles que Mr Comiers a
 marquez au commencement
 de ce Traité.

Vous avez eu raiſon, Mada-
 me, de ne pas douter de la ve-
 rité du Bref du Pape à Madame
 de Maintenon, dont je vous
 fis part dans ma Lettre du mois
 paſſé, puis que je ne vous en-
 voyerois pas des choſes de cet-
 te importance, ſans être aſſeuré
 qu'elles fuſſent véritables. En

voicy encore un autre, dont
la suscription vous apprendra
à qui il est adressé.

A L A

TRES-NOBLE DAME,
Nostre chere Fille en J. C.
La Duchesse de Chaunes.

ALEXANDRE P P. VIII.

*Noble Dame , nostre chere Fille
en J. C. Nous ne trouvons point
d'expression capable de vous remoi-
gner iusques à quel point nous a esté
agreable la Lettre que vous nous
avez écrite , par laquelle vous nous
faites connoistre le transport de joye
que vous a causé nostre exaltation
au Pontificat , car en verité ce nous
est un fort grand plaisir de sçavoir
la part que prend en ce qui nous
touche*

*touche une Personne dont la vertu
 & les belles qualitez luy ont autre-
 fois acquis dans ce Theatre des Na-
 tions l'estime de tout le monde , &
 principalement la nostre. Nous sou-
 haitons aussi que vous teniez pour
 chose constante que nous embrasse-
 rons avec plaisir les occasions que
 nous desirons rencontrer de vous don-
 ner des preuves effectives de l'épan-
 chement sensible de bien-veillance
 que nous vous exprimons , sur tout
 en égard aux merites insignes , &
 qui nous seront toujours presens ,
 que s'est fait auprès de nous
 nostre cher Fils vostre noble Epoux
 le Duc de Chaunes , en procurant
 selon les intentions du Roy tres-
 Chrestien nostre exaltation au pon-
 tificat , dont nous étendons mesme
 de bon cœur la reconnoissance sur
 toute sa famille. Cependant nous
 prions Dieu , Souverain dispensa-*

May 1690.

D

voicy encore un autre, dont
la suscription vous apprendra
à qui il est adressé.

A L A

TRES-NOBLE DAME,
Nostre chere Fille en J. C.
La Duchesse de Chaunes.

ALEXANDRE P P. VIII.

*Noble Dame , nostre chere Fille
en J. C. Nous ne trouvons point
d'expression capable de vous remoi-
gner iusques à quel point nous a esté
agreable la Lettre que vous nous
avez écrite , par laquelle vous nous
faites connoistre le transport de joye
que vous a causé nostre exaltation
au Pontificat , car en verité ce nous
est un fort grand plaisir de sçavoir
la part que prend en ce qui nous
touche*

touche une Personne dont la vertu
 & les belles qualitez luy ont autre-
 fois acquis dans ce Theatre des Na-
 tions l'estime de tout le monde , &
 principalement la nostre. Nous sou-
 haitons aussi que vous teniez pour
 chose constante que nous embrasse-
 rons avec plaisir les occasions que
 nous desirons rencontrer de vous don-
 ner des preuves effectives de l'épan-
 chement sensible de bien-veillance
 que nous vous exprimons , sur tout
 eu égard aux merites insignes , &
 qui nous seront toujours presens ,
 que s'est fait auprès de nous
 nostre cher Fils vostre noble Epoux
 le Duc de Chaunes , en procurant
 selon les intentions du Roy tres-
 Chrestien nostre exaltation au pon-
 tificat , dont nous étendons mesme
 de bon cœur la reconnoissance sur
 toute sa famille. Cependant nous
 prions Dieu , Souverain dispensa-

May 1690.

D

teur, de vous combler de toutes sortes de biens, & d'un Zele de Pere, nous vous donnons enfin nostre Benediction Apostolique. A Rome le 7. Nov. 1689.

Les grands Capitaines font une si éclatante Figure dans le monde que leur mort est sceuë partout presque aussi-tost qu'elle est arrivée. Ainsi il est impossible que vous ignoriez celle du Prince Charles de Lorraine. Le 18. du dernier mois, estant à Vvelo d'où il devoit aller s'embarquer à Lints en Autriche qui en est éloigné de quatre lieües, & passer delà à Vienne, il se rendit à quatre heures du matin dans l'Eglise des Capucins. Il y entendit la Messe avec beaucoup de devotion, & fut surpris tout à coup d'une fluxion sur l'o-

reille droite, malgré laquelle il vouloit partir, mais un de ceux qui l'accompagnoient, s'estant apperceu qu'il se trouvoit mal, le pressa de demeurer. La fluxion s'estant augmentée en peu de temps s'étendit jusqu'à la gorge, ce qui l'obligea de se mettre au lit, & de faire appeller un de ces Peres pour le confesser. Après la Confession il se fit saigner deux fois par son Chirurgien qui estoit François, & son enflure, bien loin de diminuer, s'estant augmentée de telle sorte qu'il n'avoit plus la parole libre, on luy apporta le Viatique qu'il receut avec toutes les marques que l'on peut donner d'une parfaite resignation à la volonté de Dieu. Ensuite il écrivit

une longue Lettre à Sa Majesté Imperiale , & la donna à son Confesseur avec d'autres Papiers cachetez , & un Billet où ces mots estoient écrits. *Sacra Casarea Majestati Augustissima commendat se , & ultimum vale dicit Carolus à Lotaringia.* Le Pere Gardien estant arrivé avec neuf Prestres de ses Religieux , ainsi que le Doyen & la pluspart des Chapelains de la Ville , il se disposa à mourir , & on luy donna l'Extrême - Onction , pendant qu'il avoit les yeux & la bouche continuellement attachez sur un Crucifix qu'il tenoit entre ses bras. Après cela , il fit signe avec la main qu'on luy donnast du Papier , & il écrivit , *Orent , commendationem anima* , ce qui fut aussi-

tost executé. Lors qu'on eut
 finy cette Priere, il montra son
 Rosaire aux Assistans qui es-
 toient en tres grand nombre,
 & qui comprirent qu'il les in-
 vitoit à le reciter pour le salut
 de son ame, & enfin prenant
 le Crucifix entre ses bras, la
 bouche appuyée sur la playe
 du costé, il fit signe au Pere
 Gardien de reiterer la recom-
 mandation de l'Ame, pen-
 dant laquelle ce Prince expira.
 Tous ceux de sa suite se trou-
 verent si penetrez de douleur
 d'une mort si prompte, qu'au-
 cun d'eux ne fut en estat de por-
 ter cette nouvelle à la Reyne
 Douairiere de Pologne sa Fem-
 me. Ainsi elle luy fut annon-
 cée par un simple Domestique.
 On ouvrit son corps, & on luy
 trouva le poumon un peu gâté.

Il avoit quarante-sept ans accomplis, estant né à Vienne au mois d'Avril 1643. Charles II. Fils de François. Duc de Lorraine, eut trois Fils de Claude France, seconde Fille du Roy Henry II. & de Catherine de Medecis; sçavoir, Henry Duc de Lorraine, Charles Cardinal, & François Comte de Vaudemont. Henry mort en 1624. laissa deux Filles, Nicole Duchesse de Lorraine & Claude, & François, Comte de Vaudemont son Cadet, qui mourut en 1632. laissa deux Fils, Charles III. & François Nicolas, qui épouserent les deux Filles de Henry leur Oncle. Charles III. Mary de la Princesse Nicole, est celuy qui s'est rendu de nos jours si remarquable par ses inconstances, & qui

après avoir fait un Traité avec le Roy le 6. Février 1662. par lequel il cede tous ses Estats à Sa Majesté sous des conditions avantageuses à toute sa Maison , n'a pas laissé depuis ce temps-là de cabaler à son ordinaire , & de faire une ligue offensive & défensive contre la France , jusque à sa mort arrivée à Brikenfeldt en 1675. François - Nicolas son Frere puîné de la Princesse Nicole , Charles - Leopold - Nicolas-Sixte , connu sous le nom du Prince Charles. C'est celuy dont la mort précipitée donne lieu à cet article. On voit par la maniere dont il a fini ses jours , que si sa vie a fourny à toute la Terre un exemple de moderation , sa mort a édifié tous les Chrestiens. Il a sceu conserver sa pieté en se signa-

lant dans le métier de la guerre , & la fierté qu'elle inspire, n'a pû changer l'extrême douceur qui luy estoit naturelle, en sorte qu'il a toujours fait paroître une grande modestie avec beaucoup de valeur. On ne peut avoir plus de confiance qu'en avoient en luy les Troupes qu'il commandoit, aussi peut-on dire qu'il recevoit également des loüanges de celles qu'il menoit au combat , & de celles qui combattoient contre luy. Il falloit estre aussi sage & aussi prudent que ce Prince, pour empêcher la defunion des Troupes des differens Alliez dont il avoit le commandement. On en a souvent vû dans un campement se plaindre de leurs quartiers , & quand cela arrivoit, il

vouloit leur ceder les siens , & ordonnoit à ses Troupes de se retirer , ce qui remplissoit de confusion ceux qui se plaignoient , & les engageoit à demeurer dans les quartiers qu'on leur avoit assignez. Je ne puis mieux vous prouver qu'il meritoit les loüanges que toute la terre luy a données , qu'en vous disant , que le Roy n'a jamais parlé de ce prince , qu'en marquant qu'il avoit pour luy beaucoup d'estime. C'est ce qui m'a autorisé à vous en parler dans plusieurs de mes Lettres , en des termes aussi avantageux que j'ay fait. Ces fortes d'éloges ont toujours esté si bien receus à la Cour , que je puis dire qu'ils m'ont souvent attiré des applaudissemens. Quoy que sa bonté & la

grandeur d'ame du Roy se remarquent tous les jours, l'une & l'autre parurent encore dans ce que ce monarque dit à la gloire de ce Prince, lors qu'on luy apporta la nouvelle de sa mort. Sa Majesté n'a pas imité en cela ceux qui ne scauroient souffrir les grands hommes pendant leur vie, & qui entraînez par le torrent, se trouvent forcez après leur mort d'en dire du bien comme les autres, puis que se faisant une gloire de rendre justice au vray merite, mesme en la personne de ses ennemis, Elle a toujours tenu le mesme langage.

Comme il est bien malaisé d'acquiescer beaucoup de gloire sans que l'envie cherche à l'obscurcir, le Prince Charles n'a manqué ny d'Eloge

mis ny d'envieux , & on luy a souvent donné des loüanges empoisonnées , comme il paroist dans l'ouvrage appelé *Portraits des Generaux de l'Empereur* , dans lequel on dit qu'il est haineux , je me fers du mesme terme que l'Auteur a employé pour noircir la reputation de ce Prince , pretendunt que c'est un defect auquel on voit un fort grand nombre de devots sujets. Cependant si l'exemple du contraire que je vais vous rapporter est veritable , comme l'on m'en a assuré , en demeurera d'accord que c'est fort injustement qu'on l'a accusé de cette foiblesse.

L'Empereur ayant besoin d'un General pour envoyer en Hongrie , patce qu'il vouloit que l'Electeur de Baviere &c.

le Prince Charles commandassent sur le Rhin, demanda conseil à ce dernier, sur le choix qu'il devoit faire. Le Prince Charles de Lorraine nomma le Prince Louis de Bade, & luy fit un éloge de sa vigilance & de son courage. L'Empereur surpris de cette louange, luy dit qu'il n'avoit pas cru qu'il dût avoir de si favorables sentimens pour un Prince qu'il avoit sujet de croire son ennemy. Le Prince Charles luy répondit, *Que lors qu'il s'agissoit du service de Sa Majesté Imperiale, il ne regardoit que le mérite, & que rien ne l'empêcheroit jamais de luy rendre ce qu'on luy devoit dans quelque sujet qu'il se rencontrast.* L'Empereur convaincu de la capacité du Prince de Bade pour comman-

der ses Armées , par les choses
 queluy en dit un Prince sage,
 que l'intérêt seul de la vérité
 faisoit parler, nomma le Prince
 de Bade General de son Ar-
 mée en Hongrie , & luy dit
 en mesme temps , *que le choix
 qu'il faisoit de sa personne , venoit
 du conseil du Prince Charles , &
 qu'il devoit l'en aller remercier.*
 Le Prince de Bade y alla , &
 non seulement il luy marqua
 sa reconnoissance dans les ter-
 mes les plus forts & les plus
 respectueux ; mais il luy jura
 qu'il seroit inviolablement
 attaché à ses intérêts , & écri-
 vit aussitôt au Prince Herman
 de Bade son Oncle , qui pré-
 fidoit à la Diète pour l'Empe-
 reur , *que s'il n'entroit dans les
 mêmes sentimens , il renonçoit à
 l'amitié que le sang avoit établie
 entre eux.*

Les Lettres que je vous écris, & que vous me permettez de rendre publiques, estant un champ ouvert pour tous les partis, il y a longtems que j'ay declaré que je n'en prens point, & que je rapporte simplement les faits. Ainsi je ne puis me dispenser de vous dire qu'il s'est élevé un démêlé parmy les Sçavans, à l'occasion de ce que je vous manday la dernière fois touchant les Tables que Mr Mariette a faites des divisions du Monde, du Firmament, & des Climats. Cet Article a donné lieu à la Lettre que vous allez lire.





LETTE DE M.....
sur les Ouvrages du Pere
Coronelli.

M O N S I E U R.

J'ay esté fort surpris de trouver le nom de Mr de Tralage dans le Mercure Galant du mois d'Avril 1690. page 102. Il m'a prié de vouloir bien éclaircir ce que l'on y dit de luy. Pour le faire avec ordre, il est bon de rapporter icy les paroles du Memoire que M. Mariette a fourny à l'Auteur du Mercure Galant. Les voicy.

Mr de Tralage, Neveu de Mr de la Reynie, à qui le Pere Coronelli, Cosmographe de la Republique de Venise, est redevable de ce qui peut estre

de meilleur dans les Cartes qui se publient sous son nom à Paris , ayant consulté l'Auteur touchant ce qu'il trouveroit à propos d'estre executé sur le grand Globe Celeste de ce Pere , il luy fit part des avis que je viens de vous marquer qu'il ne manqua pas de luy envoyer en 1687. Ils plurent tant au Pere Coronelli , qu'il se servit des termes qui suivent pour l'en remercier l'année suivante. Sono spiritosi & eruditi gli ricordi del soggetto mandato mi sopra il nostro Globo celeste, & aggradirei sommamente di conoscerlo per distinguerli le mie obligationi.

Mr Mariette attribue dans ce Memoire trois choses à Mr de Tralage. 1. Qu'il travaille sur les Cartes du P. Cornelli. 2. Que ce qu'il

a mis sur ces Cartes est ce qu'il y a de meilleur. 3. Que Mr de Tralage a consulté Mr Mariette sur le Globe celeste de ce Pere.

Mr Mariette me permettra de luy dire qu'il avance tout cela sans aucune preuve. Le P. Coronelli étant à Paris fit connoissance avec un grand nombre de personnes sçavantes qui luy ontourny des Memoires ou donné des avis, & plusieurs se sont associez pour avoir les Globes qu'il fait graver à Paris & à Venise. En un mot le P. Coronelli a connu plus de cent Personnes distinguées par leur qualité ou par leur érudition dans la seule Ville de Paris, & l'on ne voit pas pourquoy Mr Mariette s'est avisé de nommer plutôt Mr de Tralage qu'aucun des autres amis du P. Coronelli. Il est vray que sur la Carte de l'Asie de ce Pere, gravée à Paris, il y a un

Avertissement où l'on a remarqué que c'est un François des Amis du P. Coronelli qui a fait plusieurs corrections & augmentations sur ces Cartes ; & sur celle du Globe terrestre qui a paru depuis peu ; cet amy est nommé Tillemon , Si ce nom est véritable & qu'il y ait effectivement un des amis du P. Coronelli qui s'appelle ainsi , pourquoy est ce que Mr. Mariette attribué son Ouvrage à un autre ? Si au contraire c'est un nom supposé , qui est ce qui a chargé M. Mariette de faire connoître un Auteur malgré qu'il en ait ? Il est aisé de conclure de là que M. de Tralage est en droit de desavoüer tout ce que M. Mariette a avancé là-dessus trop hardiment , & de son chef.

La seconde proposition de M. Mariette n'est pas plus véritable

que la premiere. Il pretend que le P. Coronelli est redevable à Mr de Tralage de ce qui peut estre de meilleur dans les Cartes qui se publient sous son nom à Paris. Il faudroit pour bien juger de ces corrections & de ces augmentations, que M. Mariette eust entre les mains les Desseins originaux & manuscrits des Cartes du P. Coronelli d'une part, & de l'autre les Corrections du Sieur Tillemon, & après avoir bien examiné & comparé le tout ensemble, peut-estre qu'il auroit pû dire que ce qu'il y a de meilleur sur ces Cartes venues de Venise, y a esté mis à Paris par le sieur Tillemon; mais il est tres certain que M. Mariette n'a rien veu de tout cela, & qu'il n'a eu ces Cartes que lors qu'elles ont esté exposées en ventes: c'est donc mal à propos qu'il decide sur

une chose qu'il ne sçait point.

M. Mariette dit en troisiéme lieu que Mr de Tralage l'a consulté touchant ce qu'il trouveroit à propos d'estre executé sur le Grand Globe celeste du Pere Coronelli. M. Mariette se vante icy d'une chose qui n'est pas mesme vray semblable. Ceux qui le connoissent particulièrement savent fort bien que si on le doit consulter, ce n'est pas sur l'Astronomie. Si l'on avoit eu quelques avis à demander pour perfectionner ce Globe celeste, on se seroit adressé à quelques uns de Messieurs de l'Observatoire Royal, dont l'érudition est connue de toute l'Europe. Il est vray que M. de Tralage a montré à M. Mariette quelques épreuves des Figures de ce Globe celeste, parce qu'il sçavoit que M. Mariette estoit fils & frere de deux fameux

Marchands de Tailles-Douces à Paris, & que luy ayant passé par les mains quantité d'Estampes, il vouloit sçavoir de luy ce qu'il pensoit du Dessin & de la Graveure de ces Figures. Au lieu de répondre là-dessus, il luy donna un Memoire des choses qu'il prétendoit devoir estre ajoutées sur ce Globe. On l'envoya au P. Coronelli sans luy nommer l'Auteur de ce Memoire. Ce Pere qui est fort civil, apprenant en general qu'il estoit d'une personne que M. de Tralage connoissoit, fit là dessus le compliment que M. Mariette a rapporté dans son Memoire. Il seroit à souhaiter qu'il n'eust point trop pris à la Lettre des paroles honnestes d'une Lettre Italienne, & qui dans le fond ne concluent rien, & qu'il ne se fust pas imaginé que c'estoit une approbation autentique de son Memoire

& de ses Opinions particulieres.

On ne dira rien presentement sur les Tables de M. Mariette, dont il est tres amplement parlé dans le Mercure d'Avril pag. 89. Les habiles gens en jugeront, & verront si M. Mariette est un Astronome assez fameux pour avoir droit d'establiir un nouvel ordre dans l'arrangement des Constellations, & pour inventer de nouveaux termes dans cette science. C'est à quoy M. de Tralage ne prend aucune part, il a voulu seulement se deffendre pour ce qui le regardoit personnellement, c'est ce que j'ay taché de faire en suivant à peu près sa pensée. Je suis vostre &c,

A Paris, ce 12. May 1690.

• Tous les cœurs ne sont pas également disposez pour les

impressions de l'amour ; elles sont beaucoup plus vives dans les uns que dans les autres , & l'avanture dont je vais vous faire part en est un seul témoignage. Un Cavalier galant & bien fait , à qui son Pere , mort depuis deux ans , avoit laissé de grands biens , fut obligé d'aller passer quelques jours à une Terre fort considérable , où des bastimens à reparer rendoient sa presence necessaire. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il donna ses soins pour ce qu'il vit qui pressoit le plus , & crut devoir prendre cette occasion pour visiter la Noblesse de son voisinage. Il alla sur tout chez une Dame extrêmement estimée dans le País , & fut surpris de la beauté d'une jeune Niece qu'il vit auprès d'elle. A bien

examiner tous ses traits on ne les pouvoit trouver entièrement réguliers ; mais ils étoient tellement piquans , & la vivacité de son teint les faisoit briller avec tant d'éclat , qu'on ne voyoit en la regardant que des amours & des graces. Vn souffrire gracieux la rendoit aimable en tout ce qu'elle disoit ; & quoy qu'elle n'eust encore que quinze à seize ans , son esprit estoit aussi formé que sa taille. Elle l'avoit doux & fort enjoué , & son enjouement estoit soutenu d'une grande modestie. Le Cavalier ne se lassa point de jeter les yeux sur elle , & en luy donnant beaucoup de louanges , qui firent connoître qu'il avoit autant d'esprit qu'il estoit galant, il felicita la Tante sur le bonheur d'avoir

voir une Niece aussi accomplie qu'il la voyoit. On luy répondit fort civilement, & la conversation fut interrompuë par l'arrivée de deux ou trois Gentilhommes des environs, qui vinrent l'un après l'autre, & qui debiterent force douceurs à l'envy à cette belle Personne, mais d'une maniere assez campagnarde pour bien divertir le Cavalier & la Tante. La Niece à qui leurs hommages estoient adressez, se tiroit d'affaire admirablement, & sçavoit mêler dans la plupart des réponses qu'elle leur faisoit, une fine raillerie qui faisoit voir que le foible de chacun luy estoit connu. L'un d'eux luy ayant parlé un moment tout bas, elle dit tout haut qu'elle n'écoutoit jamais rien de cette sorte, &

May 1590.

E

que cependant elle vouloit bien luy répondre en general ; qu'elle avoit toujours entendu dire que les Filles ne sçavoient ce que c'estoit que d'avoir un cœur ; qu'on l'avoit remise entre les mains de sa Tante, & que quand on luy diroit quelque chose qui ne seroit pas de sa portée, ce seroit par elle seule, qu'elle en recevrait l'explication. Ce discours fit connoître au Cavalier que cette Tante avoit le pouvoir de disposer de sa Niece, & un sentiment secret qu'il ne pouvoit encore démêler, l'obligea d'avoir mille honnestetez pour elle. Comme il avoit un véritable mérite, & qu'une longue habitude parmi le beau monde, luy en avoit fait acquérir la politesse, la Tante le voyoit avec plaisir.

& le favorable accueil que la Nièce luy faisoit, le rendit fort assidu dans ses visites. Tout le chagrin qu'il avoit, c'estoit de la voir toujours environnée de ses Amans campagnards, mais cela n'empeschoit point qu'il ne luy dist fort souvent des choses flatteuses, & il avoit la douceur de remarquer, que tout ce qu'il luy disoit en étoit reçu d'une façon assez distinguée pour luy donner lieu de croire qu'elle se faisoit un plaisir de l'écouter. Cela dura quinze jours, & à force de la voir & de bien gouter son humeur & son esprit, le Cavalier qui estoit vif sur la passion, en devint si amoureux, que dans la crainte d'estre prevenu par quelqu'un de ses Amans, dont l'un estoit extrêmement



riche, il se résolut de se déclarer. Il en prit l'occasion deux jours après, que s'estant rendu de bonne heure chez le Dame, il y fut reçu par la Nièce seule tandis que sa Tante donnoit quelques ordres Domestiques. Il luy dit d'abord tout ce qu'une forte passion peut inspirer de tendre, & luy demanda ensuite s'il seroit assez heureux pour ne luy déplaire pas en parlant de mariage ; qu'il avoit assez de bien pour luy pouvoir faire un party avantageux, & que pourveu qu'elle l'assurast que sa personne ne luy estoit pas désagréable, ses Parés seroient les maistres de tout. La Belle surprise d'une déclaration si peu attendue, luy répondit qu'elle voyoit bien par la maniere dont il s'expliquoit, qu'il luy falloit

parler serieusement ; que les sentimens de consideration particuliere qu'il venoit de luy marquer , luy faisoient honneur , & que mesme elle vouloit bien luy avouer qu'elle l'estimoit assez pour ne douter pas qu'ils ne luy eussent fait plaisir si elle se fust trouvée dans un autre estat que celuy où elle estoit , mais qu'elle ne devoit plus luy cacher que ses Parens l'avoient mariée depuis six mois à un vieux Gentilhomme fort riche , dont la Terre estoit éloignée de trente lieuës ; qu'ayant esté appelé à Paris pour une affaire pressée , il l'avoit amenée chez sa Tante , où il la laissoit jusqu'à son retour ; que se voyant dans un lieu où elle n'estoit connue de personne , & estant

persuadée que sa jeunesse & un peu d'agrément dans sa figure , luy attireroient les vœux de quelques Provinciaux , elle l'avoit priée de souffrir , qu'elle passast pour Fille chez elle afin de se donner ce plaisir , qu'il en avoit veu l'effet par les douceurs que luy debitoient certaines gens qu'elle n'avoit pas assez estimez pour se mettre en peine de les détromper , mais que pour luy , elle estoit fachée de voir qu'il eust pris pour elle une passion qu'elle n'avoit pas pretendu luy inspirer , puis qu'elle devoit luy être inutile , & qu'elle conserveroit un souvenir éternel de sa generosité sur les avantages qu'il auroit voulu luy faire , si elle eust esté ce qu'il la croyoit. Le Cavalier demeu-

ra comme immobile à cette réponse, & voyant entrer la Dame, il se plaignit de la cruauté qu'elle avoit eue de consentir à le rendre le plus malheureux de tous les hommes ; faute d'avoir voulu l'éclaircir. Ensuite il lui expliqua ses sentimens avec plus de force qu'il n'avoit fait à sa Niece, elle fut étonnée de voir en si peu de temps une passion si vive. Cependant il fut contraint de la renfermer entièrement dans son cœur. Cela le rendit plus mélancolique, mais il n'en eut pas moins d'empressement à continuer de voir la Belle, à qui n'osant plus parler d'amour, il ne laissoit pas de dire mille choses obligantes qu'elle recevoit agreablement. Cet innocent commerce dura encore

dix ou douze jours. Le Mary estant revenu un soir, emmena sa femme dès le lendemain, & le Cavalier partit presque en mesme temps. Il ne fut pas plutôt à Paris, que pour éloigner l'image flatteuse qui s'offroit à luy à tous momens, il voulut voir tout ce qu'il y connoissoit de belles Personnes, mais rien ne put effacer de son esprit les fortes impressions que la jeune Dame y avoit faites. Enfin trop rempli de son idée, il crut qu'il la banniroit en faisant quelque voyage. Il alla en Italie, & passa trois ans à voir ce qu'elle a de plus curieux. Son esprit distrait par tant d'objets differens s'occupa moins de sa passion, & il revint à Paris, & plus tranquille du costé du cœur, & plus poly sur beaucoup de cho-

ses. Si tost qu'il fut de retour , non seulement il reprit ses premieres habitudes , mais il en fit de nouvelles. Une Dame d'un fort grand merite , mais qui estoit extrêmement laide , souhaita qu'il fust de ses Amis. Il luy trouva infiniment de l'esprit , & sa conversation luy faisant plaisir , sa laideur n'empescha pas qu'il ne la vist fort assidument. Elle avoit une Fille assez jolie , mais d'un genie mediocre , & le Cavalier naturellement honneste , luy parlant obligeamment , comme l'on fait à toutes les Filles qu'on flatte toujours , on s'imagina que ses frequentes visites venoient de l'amour qu'il avoit pour elle. Le bruit en courut ; & un de ses Amis luy disant un jour qu'on ne

E 5

doutoit pas qu'il n'en fust touché , il l'assura qu'il estoit fort à couvert d'un engagement de cette nature. Là-dessus il luy conta tout ce qui s'estoit passé entre luy & la jeune Dame qu'il ne pouvoit oublier , & porta si loin ce qui luy restoit dans le cœur pour elle , qu'il se tenoit peur de résister à la plus belle Personne. Son Ami se mit à rire , & le pria de l'accompagner chez une Veuve dont il vouloit luy donner la connoissance, l'assurant que s'il pouvoit la voir quelque temps sans que son repos en fust troublé , il le croiroit aussi insensible qu'il prétendoit l'être ; que pour luy il l'avoit aimée jusqu'à la folie , mais qu'enfin n'ayant pu vaincre son indifférence , non plus que bien d'au-

très qui n'avoient pas esté plus heureux que luy, il s'estoit vû obligé de la voir plus rarement, & de se résoudre à n'estre que son Ami. Le Cavalier qui cherchoit luy-mesme tout ce qui pouvoit contribuer à sa guérison suivit son Ami chez cette Veuve; mais qu'elle surprise, lors qu'en entrant dans sa chambre, il la reconnut pour la jeune Dame qui l'avoit charmé! Si la joye qu'il en montra parut excessive l'accueil que luy fit la Dame fut si obligeant qu'il eut tout sujet d'en estre content. Son Ami ayant compris par leurs premières paroles ce qu'ils n'eurent pas besoin de luy expliquer, leur dit en riant qu'il se connoissoient assez pour se passer aisément de luy; & les laissa raisonner tous.

à loisir sur la rareté de leur
aventure. Le Cavalier ne pou-
voit trouver d'expression as-
sez forte pour témoigner à la
Dame le transport de joye où
il estoit. Il apprit d'elle que
quelque temps après qu'elle
l'eut quitté, son vieux Mary
estoit mort subitement ; que
comme par son Contrat il luy
avoit fait des avantages qui la
mettoient en estat de mener
une vie douce & commode,
elle estoit venuë prendre mai-
son à Paris où estoient tous ses
parens; qu'elle y avoit deman-
dé de ses nouvelles ; qu'on luy
avoit dit qu'il estoit en Italie,
& qu'elle s'estoit si bien trou-
vée du Veuvege , que quoy
que plusieurs Partis se fussent
offerts, elle n'avoit voulu écou-
ter personne. Le Cavalier ne

manqua pas de parler pour luy, mais elle luy dit qu'il ne falloit pas aller si viste, & qu'outre qu'elle étoit assez irresoluë sur le changement d'estat qu'il luy proposoit il seroit bon pour luy même qu'il la connust un peu davantage. Deux mois se passerent sans qu'elle terminast rien; mais enfin ils estoient nez l'un pour l'autre, & le panchant l'emporta. Elle se souvint qu'il l'avoit aimée purement pour elle, & de la maniere la plus desinteressée, & sa confiance obtint le consentement qu'elle ne pouvoit refuser à son amour.

Je vousay déjà mandé que Mr Bignon avoit esté choisi par le Roy, pour estre premier President au Grand Conseil. Il faut vous dire aujourd'huy

ce qui se passa le mois dernier à la reception de ce digne Magistrat, & de huit autres Presidents qui ont esté créez dans cette illustre & fameuse Compagnie. On sçait qu'autrefois c'estoit le seul Conseil de nos Rois qui connoissoit des affaires les plus importantes de l'Estat, & le nom auguste de *Grand Conseil du Roy*, qui luy reste encore, & sa Jurisdiction qui va aussi loin que le Royaume, en sont une preuve. Personne n'en met l'ancienneté en doute ; elle est telle qu'il n'y a personne qui en sçache la veritable origine. Les Chanceliers de France ont toujours esté les Chefs de ce Corps, & jugeoient avec les Maistres des Requestes, les affaires qui

y estoient portées. Comme le temps les fit augmenter, & que les Confeils d'Estat & Privé estant survenus depuis, donnerent lieu à deux changemens differens, cela fut cause qu'on vit la plupart du temps les Chanceliers occupez auprès de la personne du Roy, qui les obligeoit à s'absenter souvent du Grand Conseil; de sorte que les Maistres des Requestes y présidoient en leur absence, ce qui dura jusqu'au Regne de François I. sous lequel il fut établi un President par Commission, deux autres ensuite du temps du Chancelier Olivier. Enfin le nombre alla jusqu'à huit, & ces Charges de President étoient toutes Commissions, qui neanmoins ne pouvoient estre possédées

que par des Maistres des Requestes, auxquels on les affectoit. Ils servoient quatre par Semestre, & montoient par ancienneté de la présidence à la premiere place. Cette pratique a esté observée jusqu'à present, que le Roy, pour le bien de la Justice & l'avantage de cette Compagnie, a créé par son Edit du mois de Février dernier, un Premier President avec la qualité de Conseiller d'Estat, & Premier President au Grand Conseil, pour presider dans les deux Semestres, y faire toutes les fonctions que font les premiers Presidents dans toutes les Cours Superieures du Royaume, & jouir des mesmes honneurs, prérogatives & privileges. Des huit Presidents, il y en aura

toûjours quatre de service en chaque Semestre, & quoy que ceux qui seront pourvus à l'avenir de ces Charges ne soient point obligez comme auparavant d'estre Maistres des Requestes, ils ne laisseront pas de jouir des mesmes honneurs, droits & privileges, mesme à Titre de Veterans, eux & leurs Veuves, lors qu'ils auront exercé ces Charges de President pendant vingt années. Ainsi ils auront entrée & voix deliberative aux Conseils du Roy, suivant leur reception, & il leur sera délivré des Lettres de Maistres des Requestes Honoraires. Sa Majesté ayant déclaré par son Edit, qu'estant satisfaite de la conduite, capacité & integrité des huit anciens

Presidents , qui exerçoient
 par Commission , lors que
 ces nouvelles Charges de
 President ont esté créées, Elle
 vouloit qu'ils fussent preferez
 à tous autres , si tost que cet
 Edit fut publié & enregistré ,
 Elle fit choix de Mr Bignon ,
 alors Maître des Requestes, &
 pourveu de l'une des ancien-
 nes Charges de President au
 Grand Conseil , pour y rem-
 plir la place de premier Presi-
 dent. Je vous ay déjà parlé
 de ce Magistrat. Son nom seul
 fait son éloge , & il n'y a per-
 sonne qui ne connoisse sa
 grande capacité sa profonde
 érudition , & son exactitude
 à rendre la justice. Ensuite ,
 pour remplir les huit Charges
 de President, il plût au Roy
 d'agréer Mrs Boullanger Sei-
 gneur de la Viarmes , Poncet

de la Riviere , & Feydeau de
 Borie , tous trois Maistres des
 Requestes , & pourvus aussi
 auparavant des anciennes
 Charges de Presidens au
 Grand Conseil. Les cinq au-
 tres furent Mrs du Tillet de
 la Buftiere , Joly de Blaizy ,
 de Lisse , Rouillé de Marbœuf ,
 & Pinon. Je ne vous dis rien
 de leur merite , leur expe-
 rience dans les affaires estant
 connuës par les Charges confi-
 derables qu'ils ont exercées
 dans les Cours Souveraines.

Le 7. d'Avril dernier
 jour arresté pour la reception
 de Mr Bignon en la Charge
 de premier President , & des
 huit autres Presidens , le
 Grand Conseil seant à Paris,
 où estoient Mr l' Eveque de
 Laon , Duc & Pair de France ,

vestu de son Manteau Ducal ;
 Mrs les Ducs de Saint Simon
 & d'Estrées , en Manteau avec
 l'Epée au costé , les deux Se-
 mestres de Mrs les Conseillers
 vestus de leurs robes de drap à
 l'ordinaire , & y presidant Mr
 Richard Sieur de la Barouillie-
 re , Doyen , Mr Hennequin ,
 Procureur General , donna
 avis au Conseil , que Mr le
 Chancelier venoit y prendre
 la place de premier President.
 On députa aussi-tost huit Con-
 seillers des plus anciens , à
 l'exception de Mr de la Ba-
 rouilliere qui demeura tou-
 jours en la place de President,
 pour aller le recevoir au bas
 de l'Escalier. Ils y allerent
 precedez des Huissiers de la
 Compagnie , & le joignirent
 sur les derniers degrez. Il

estoit vestu d'une robe de velours noir ouverte par le devant , avec une soutane de satin noir , & vint accompagné de Mrs Voisin , Courtin , Eieubet, Barillon , Daguesseau, Benard de Rezé , tous Conseillers d'Etat , vestus de leurs robes de satin , & de Mrs de Fortia , Lavocat , Colbert , le Blanc , de Lamoignon Avocat General au Parlement , Melliand, de Gourgues, de Lassault, Mennevillette , de Fourcy , tous Maistres des Requestes vestus pareillement de leurs robes de satin , & de plusieurs autres personnes de marque. J'oubliois à vous dire que Mr le Chancelier avoit esté salué au sortir de son Carrosse par Mr le Marquis de Sourches, Grand Prevost de l'Hostel du Roy , à

la teste de ses Lieutenans de robe longue & de robe-courte, du Procureur du Roy & des Officiers de la Prevosté de l'Hôtel, qui vinrent rendre leurs devoirs, qu'il y avoit mesme plusieurs Gardes de la Prevosté à la grande porte, & aux avenues pour rendre le passage libre. Mr le Chancelier avoit aussi alors près de sa personne les Huissiers de la grande Chancellerie portant leurs Masses, qui estoient venus à sa suite. Les Conseillers deputez l'ayant rencontré le complimenterent au nom de la Compagnie par la bouche de Mr Tierfaut leur ancien, & il leur répondit fort obligeamment.

Cela estant fait, les Deputez prirent leurs places à costé gauche de Mr le Chancelier,

& les Conseillers d'Estat & Maistres des Requestes à sa droite. Ils le suivirent ainsi à la file, & il avoit au devant de luy plus près de sa personne, les Huissiers de la grande Chancellerie, vestus de leurs robes de soye noires, chaînes d'or au col, toques de velours, cordon d'or, & portant leurs masses d'argent doré. Au devant de ces Huissiers marchoient ceux du Grand Conseil, avec leurs robes de drap, & bonnets carrez, precedez de deux Exempts, & de quatorze Gardes de la Prevosté de l'Hostel, du nombre desquels estoient les deux Gardes ordinaires de Mr le Chancelier, qui monta en cet ordre, & se rendit dans la grande Chambre du Conseil, jusques au prés

des Barreaux de la Seance , les Gardes de la Prevosté estant demeurez dans l'entichâbre au Parquet des Huissiers du Conseil. Il passa par la porte des Barreaux à droit pour aller prendre place , & les Conseillers d'Etat & Maistres des requestes de sa suite passerent par la porte gauche. En mesme temps toute la Compagnie se leva , & salua Mr le Chancelier , & Mr de la Barouillere, Doyen , se retira une place plus bas du costé droit , pour luy laisser celle qu'il occupoit, à cause que la Compagnie étoit en place avant son arrivée , & qu'il n'y avoit plus alors de Presidens au Conseil, au moyen des Charges qui avoient esté créées. Mr le Chancelier s'estant assis, ayant du costé gauche

tous

tous ceux de la suite au dessous de luy, les Ducs & pairs, & toutes les personnes du Conseil, s'assirent aussi & se couvrirent, les Srs de Boiscontjon & Rance, Huissiers de la Grande Chancellerie, estant demeurez au dedans des Barreaux proche du Bureau à droite, assis chacun sur un tabouret & decouverts, tenant leurs Masses. Mr le Normand, Greffier en chef du Grand Conseil, estoit au Bureau, & Mr le Grand, premier Housier du mesme Conseil & de la Chancellerie de France, qui étoit toujours resté dans la chambre du Conseil faisant les fonctions de sa Charge, en attendant que Mr le Chancelier fust arrivé, pour executer ce qu'il luy ordonneroit, estoit proche & au de-

May 1690.

F

dans des barreaux à gauche, couvert, & revêtu de sa robe de soye à doubles manches, avec sa chaîne au col, la toque de velours noir, le cordon d'or, & des grands à frange d'or. Le Sr Henry Guichard, premier & principal Commis Greflier de la Chambre du Conseil, demeura debout, proche & au dedans des barreaux, à droite, en estat de recevoir l'ordre de la Compagnie, & les Huissiers du Grand Conseil estoient aux portes de la Chambre. Pendant ce temps, Mr Bignon, premier President, & les autres Presidents qui poursuivoient leur reception, & qui estoient venus pour cela dès le matin au Conseil, demourerent dans l'autre Chambre, où ils avoient salué Mr le

Chancelier lors qu'il estoit arrivé. Tout estant en ce estat, & le silence ayant esté imposé, ce digne Chef de la Justice parla en ces termes.

MESSIEURS.

Cette Compagnie a toujours esté tres-avantageusement distinguée entre les plus Augustes Tribunaux de justice du Royaume. Elle en a mesme souvent veu les jugemens faussez à ses larmes pour en combattre les contrarietez; Elle est aussi distinguée par l'ancienneté de son établissement, par la dignité du nom de Grand Conseil qu'elle porte, par l'estendue de sa Jurisdiction qui n'est renfermée dans les bornes d'aucun ressort, & aussi par les divers Privilèges & les différentes attributions dont le Roy & ses Pre-

decesseurs l'ont dans plusieurs occasions & en dernier lieu gratifiée. Vostre Compagnie, Messieurs, n'a-voit plus à desirer que ce qui est porté par l'Edit que vous venez d'enregistrer pour la creation d'un premier President & de huit Presidents titulaires.

Je ne vous repeteray point les causes & les motifs contenus dans cet Edit. Il me suffit de vous dire que cette creation vous est tres-honorable & tres-avantageuse ; ce qui doit faire connoître dans le public la satisfaction que Sa Majesté a de vostre Compagnie, & que nonobstant les occupations de la guerre, qui bien loin de la detourner de son attention ordinaire à tout ce qui regarde le bien de la justice au dedans de son Royaume, ne fait que redoubler son application pour procurer à ses Sujets une Paix seule en

pourvoyant à tout ce qui est nécessaire pour soutenir une Guerre que ses Ennemis jaloux de sa gloire & de sa reputation, ont sans aucun sujet entrepris de luy faire, Sa Majesté a bien voulu vous donner des marques singulieres de son affection en choisissant dans son Conseil & parmi vous M. Bignon, comme un des plus capables pour exercer la Charge de premier President. Vous connoissez ses bonnes intentions aussi bien que sa capacité, sa probité & son exactitude dans la dispensation de la justice, & pour l'observation des Regles & des Ordonnances.

Le nom qu'il porte a toujours esté très considerable dans la Magistrature, & je puis, & je le dois dire par reconnaissance à la memoire de Mr Bignon son pere, que dans les fonctions d'Avocat General

au Grand Conseil, & au Parlement de Paris, & de Conseiller d'Etat, il a donné des marques tres-éclatantes de sa sagesse, de sa modestie, & de cette haute intelligence qui luy ont attiré le respect de tous les Savans Hommes de l'Europe qui l'ont regardé comme d'honneur & de gloire de nostre Siècle.

Sa Majesté estant aussi satisfaite de tous ceux qui vous ont précédé, maroit bien souhaité qu'ils eussent continué l'exercice des Charges de Président, comme Tenaillères au lieu de Commissions, ce qui n'ayant pas esté fait par quelques-uns d'eux, Elle a choisi des personnes de capacité & de probité pour occuper en leur place, & avec l'effet de Roy m'a ordonné de venir avec cette Compagnie pour installer Mr. Bignon, & les trois Présidens, & leur faire prêter le serment, après avoir

esté informé de leur vie & mœurs,
en la forme & manière ordinaire.

Pour moy, Messieurs, dans la dignité dont le Roy m'a honoré pour estre le Chef de toutes les Compagnies, où sa Justice Souveraine s'exerce, je conserveray suivant son intention l'avantage que tous mes Pradecesseurs ont eu de vous préférer quand mes emplois me le pourroient permettre, vous pouvant assurer que je ne perdray jamais les sentimens d'estime & de considération que j'ay toujours eus pour vostre Compagnie, & pour tous les particuliers qui la composent.

Mr de la Baroüilliere, Doyen, luy répondit de la part de la Compagnie, & le remercia de l'honneur qu'il luy faisoit & après quoy Mr le Chancelier dit il faut rapporter les Lectures de

Mr Bignon. Mr de la Barouilliere alla aussitost au Bureau, & dit en adressant la parole à Mr le Chancelier, *Monsieur, c'est une Requête que presente Mr Bignon, pour estre reçu en la Charge de Premier President au Grand Conseil. En voicy les Lettres de provision que le Roy luy a accordées.* La lecture en ayant esté faite par Mr Hevin, qui estoit aussi au Bureau, Mr le Chancelier demanda l'avis de Mr de la Barouilliere Rapporteur, qui respondit qu'il en falloit communiquer à Mr le Procureur General, & en mesme temps il écrivit au bas de la Requête, *Soit montré à Mr le Procureur General.* Le Sr Henry Guichard, premier & principal Commis Greffier, ayant porté au Parquet de Mrs les Gens du Roy,

la Requête, l'Ordonnance du Conseil, & les Lettres de Provision, Mr le Procureur General donna ses Conclusions, requerant qu'il fust informé des vie, mœurs, conversation & religion de Mr Bignon, sur quoy Monsieur de la Barouilliere sortit du Bureau pour interroger & entendre les témoins. Après qu'il eut achevé l'information, il la rapporta au Conseil, & M. Hevin, Conseiller, en fit la lecture. Ensuite à Mr le Chancelier, sans oster son bonnet, demanda l'avis à Mr de la Barouilliere, qui fut qu'on receust Monsieur Bignon. Après cela il demanda celuy de Mrs les Ducs & Pairs en se découvrant, & ensuite de Mrs les Conseillers d'Etat, Mai-

stres des Requestes, & Con-
seillers du Conseil, mais sans
se découvrir. Tout le Conseil
donna son avis avec de grandes
marques de joye, & Mr le
Chancelier signa l'Arrest qui
luy fut Apporté par le Sr Gui-
chard à sa place, en passant à
costé droit; auquel, il dit, *Fai-
tes venir Mr Bignon.* Dans ce
temps-là Mr de la Barouilliere
sortit du Bureau, & alla pren-
dre sa place auprès de Mr le
Chancelier, qui voyant Mr
Bignon venu aux Barreaux au-
dehors, conduit par le Sr Gui-
chard, luy dit, *Levez le main,*
& luy fit prester le serment
ordonné en pareille occasion,
après quoy il ajouta, *prenez
vostre place.* Mr Bignon l'alla
prendre à costé droit, & alors
Mr le Chancelier luy fit un

compliment fort court, mais fort obligeant. Mr le Premier President répondit, qu'il estoit redevable à la bonté du Roy de la place qu'il occupoit; qu'il reconnoissoit qu'il n'avoit point les qualités nécessaires pour la remplir, mais qu'ayant toujours eu les intentions droites, & l'intention de s'enquies-
 ser de son devoir, il tâcheroit de reparer ce qui luy manquoit par le soin & l'application qu'il apporteroit dans la fonction de sa Charge, afin que la justice fust rendue aux Sujets du Roy avec toute la pureté & l'exactitude possible; que cela ne luy seroit pas difficile, étant assisté de la protection de Mr le Chancelier, & fortifié des conseils de la Compagnie; que l'on connoissoit la suffisance, le mérite & la capacité de ceux qui la composoient, & que pour luy il en estoit convain-

cu par l'experience de plusieurs années, ayant eu l'honneur de servir avec eux. Qu'à l'égard de Mr le Chancelier, il ne pouvoit luy rendre assez d'actions de graces, d'avoir bien voulu honorer de sa personne la Ceremonie de sa reception, & mettre en sa personne le dernier sceau & le dernier caractère du Roy, & qu'il en conserveroit une reconnoissance parfaite.

Cette réponse achevée, Mr de la Barouilliere sortit de sa place, & revint au Bureau avec M. Hevin, pour faire son rapport des Requestes & Lettres de provision des Presidents qu'il y avoit à recevoir. On en usa de la mesme sorte qu'on avoit fait pour M. Bignon, & l'on commença par M. Poncet de la Riviere. Les autres furent Mrs Feydeau, de

Brouë, du Tillet de la Buffiere, Joly de Blaisy, & de l'Isle. Ils presterent le serment, prirent leurs places à costé droit de M. le Premier President. Les trois autres, sçavoir, Mrs le Boulanger de Viarme, Rouillé de Marbœuf, & Pinon, ne purent estre receus ce jour-là parce qu'ils n'avoient pas encore leurs provisions expedées. A l'égard de M. le Boulanger de Viarme, il ne laissa pas d'avoir son rang du jour de son ancienne reception, à cause qu'il avoit auparavant une des charges anciennes de President au Grand Conseil, ce qui est marqué par une clause particulière dans ses Lettres de reception. Ainsi il est aujourd'huy le plus ancien des huit Presidents qui viennent d'estre créez. Il y a seulement à observer que

quand Mr le Chancelier procé-
doit à la reception de chacun
d'eux , il prenoit première-
ment les avis de M. le Premier
Président, & des autres Pré-
sidents reçus, & se découvroit,
ce qu'il faisoit de la mesme for-
te en prenant ceux de Mrs les
Ducs & Pairs, mais qu'il ne
se découvroit point en de-
mandant les avis de Mrs les
Conseillers d'Etat, Maistres
des Requestes, & Conseillers
du Grand Conseil, qu'il dé-
menroit toujours assis en sa pla-
ce, & qu'il signoit les Arrests
qui luy étoient rapportez par
le Sieur Guichard, pour lors du
costé gauche, & non M. le Pre-
mier Président, quoy qu'il fust
déjà reçu. Cela fait, M. le
Chancelier fit quelques com-
plimens au Conseil, à M. le
Premier Président & aux au-

tres Présidens & se leva. Le premier Huissier du Conseil marcha devant luy entre les Huissiers de la Grande Chancellerie, & alla jusqu'au bas de l'estalier près de son Carrosse. Les mesmes Députez du Grand Conseil, qui avoient esté nommez pour le recevoir, le reconduisirent, & estant remontez en la Chambre du Conseil qui tenoit toujours pendant ce temps là, la Compagnie les remercia par la bouche de M. Bignon, qui fut aussi complimenter par la Compagnie sur son entrée à la Charge de Premier President.

Le lendemain M. de Percy, Sieur de Monthamps, le harangua à la teste des Avocats du Grand Conseil. Le nom de Percy qu'il porte, est ce-

luy d'une des plus anciennes Familles de Normandie. Ses Ancestres passerent en Angleterre avec Guillaume le Conquerant, & la Maison des Ducs de Northumberland en est descendue. Voicy les termes dont il se servit.

MONSIEUR,

C'est avec une sensible joye que nous venans vous rendre nos devoirs, en qualité de Chef de l'Auguste Compagnie où vos vertus éclatantes & vostre rare merite sont connus depuis tant d'années ; mais c'est, Monsieur, avec une entiere confiance que nous venons vous demander l'honneur de vostre protection, & il y va de vostre gloire de nous l'accorder.

Vous estes beritier de toutes les

grandes qualitez du plus parfait Magistrat qui ait exercé le ministère de la Justice. Il avoit une érudition profonde sans en être enflé, il étoit ferme & inébranlable sans estre rebutant, il étoit doux & facile sans rien perdre de la gravité d'un Magistrat, Accessible à tout le monde, il s'attiroit l'estime des Puissances, la veneration des personnes constituées en dignité, & le respect de tous ceux qui l'approchoient. Il étoit la terreur des méchans, la consolation & l'asile des gens de bien, & pour achever en un mot le portrait de ce grand Homme, il étoit, Monsieur, l'admiration, l'amour & l'ornement de son siècle.

Il honoroit le Corps des Avocats d'une affection remplie d'estime & de tendresse. Il distinguoit le mérite de ceux qu'une éloquence consommée & une expérience laborieuse avoit

glorieusement conduits au bout de leur carrière. Il cherissoit d'une bonté paternelle ceux qui s'y fontoient avec courage ; il les instruisoit par ses manieres engageant à surmonter les difficultés & les peines qui sont inseparables de cette noble profession. Distingué de tous le monde par ses qualitez admirables il n'affectoit point d'estre distingué par la dignité de sa Charge ; & il se faisoit un titre d'honneur d'estre le Chef d'un Corps que vous avez bien voulu, Monsieur, honorer de vos premieres actions.

Mr Bignon, Conseiller d'Etat, votre illustre Frere a succédé à ce Pere incomparable, dans toutes ses vertus, & dans les sentimens avantageux qu'il avoit pour nous, & content de se dire le premier entre ses semblables, il s'est assuré dans tous nos cœurs une prééminence

Et un fond de reconnaissance respectueuse qui ne cessera jamais, Et qui nous a rendus très-sensibles à l'affliction dont le Ciel a voulu tempérer son bonheur Et sa félicité.

Souvenez-vous donc, Monsieur, vous, dispenser de nous accorder une grâce à laquelle vous êtes engagé par de si beaux exemples, Et des vœux si solennels? Quand le plus sage de tous les Rois vous a choisi pour être le premier Président de son Grand Conseil, ne doutez pas, monsieur, que ce grand Prince qui conserve la mémoire des Magistrats qui remplissent dignement les devoirs de leur ministère, ne se soit souvenu du nom illustre que vous portez. Il a été persuadé ce Héros invincible, que le Successeur d'un si grand Personnage devoit nécessairement posséder toutes les qualitez éminentes qu'il faut avoir

pour soutenir avec éclat la dignité que vous occupez. Il a fondé la justice de son choix sur l'étendue de votre capacité, sur vos lumières pénétrantes, sur votre intégrité inflexible, & sur l'amour constant & inviolable que vous avez toujours eu pour la justice; & persuadé par sa propre connoissance, que le Ciel vous a comblé de toutes les vertus qui doivent former un Magistrat achevé, ce grand Monarque n'a pas balancé un moment à vous donner la préférence qui vous étoit justement due. C'est, Monsieur, cette préférence glorieuse qui a dissipé nos craintes, & qui cause nôtre extrême joye. C'est cette préférence qui va augmenter la gloire de l'auguste Compagnie dont vous devenez le Chef. C'est cette préférence qui va faire le bonheur de tous ceux qui imploreront votre justice. C'est en-

fin, Monsieur, cette heureuse préférence qui nous engageant par de nouveaux attachemens à vous honorer, nous fait vous protester aujourd'huy de faire tous nos efforts pour mériter par nos soumissions, & par nos respects, l'honneur de vôtre bienveillance, & la continuation de vos bontez.

Ayant à vous faire part d'un avis qu'on a donné icy au Public, je vous l'envoie dans les mêmes termes qu'il y a esté distribué Mr Richard, Prestre de Saumur en Anjou, Auteur du Livre *Du choix d'un bon Directeur*, dédié aux Demeiselles de l'illustre Communauté de de S. Louïs, fondée par le Roy à S. Cyr près Versailles ; & d'autres Ouvrages imprimez à Paris, travaille presentement

à l'Histoire des Fondations Royales, & des Etablifsemens faits sous le Regne de Louis le Grand, en faveur de la Religion, de la Justice, de la Guerre, des Sciences, des beaux Arts, & du Commerce, & comme il est beaucoup avancé dans son Ouvrage, il prie tous ceux qui ont des connoissances certaines des commencemens, des motifs, des progrès, de l'utilité, & de tout ce qu'il y a de remarquable, tant pour les personnes qui ont donné le dessein, ou qui s'y sont distinguées par leur vertu, que pour les lieux & le temps où ils ont esté établis, de seconder ce grand travail, en luy envoyant bien tost de fidelles copies de leurs Lettres Patentes, avec un abrégé histori-

que de ces Fondations & de ces Etabliffemens , tel qu'on voudra qu'il soit inferé dans ce Livre. L'Auteur y parlera des Eglifes nouvellement bâties , des Chapitres, des Seminaires, des Maisons Religieuses, de l'Institution des jeunes Gentilshommes , de la magnifique Maison de S. Cir, du superbe Hoftel des Invalides, des Maisons Royales, des nouvelles Communautéz, des Hôpitaux , de l'Observatoire, des Academies Françoises, des Academies des Sciences, de Peinture & de Sculpture, des Aqueducs, des Ports de Mer, de la jonction des deux Mers, & generalement de tout ce qui a esté fondé & éabli par Lettres Patentes, Edits & Declarations de Sa Majesté.

tant dans Paris que dans toute l'étendue de ses Etats. On espere que tous ceux qui ont reçu des marques éclatantes de la bonté & de la liberalité d'un si grand Roy, se feront un juste devoir de luy donner des témoignages assurez de leur reconnoissance, en fournissant à l'Historiographe de ces Fondations Royales & des Etablissements nouveaux, les actes & les faits capables de laisser à la posterité un monument éternel de la gloire, de la sagesse, & de la pieté du plus grand Heros, du plus magnifique Monarque, & du Prince le plus Chrestien qui ait jusques à present gouverné l'Empire des François, puis qu'il a luy seul pendant son Regne, plus fait de Fondations & d'E-

tablissem

tabliffemens, que n'en ont fait tous ensemble avant luy les autres Rois ses Predeceffeurs. Ceux qui enverront des Memoires les adrefleront à Paris, chez Jacques le Fèvre, Marchand Libraire, au dernier pilier de la grande Salle du Palais, à costé de la Chambre des Eaux & Forests, pour les faire rendre à M. Richard, Prestre, Historiographe des Fondations Royales de Louis le Grand, & auront la bonté d'affranchir les paquets du port, ou d'attendre l'occasion de quelques personnes seures qui viendront de Province à paris.

Je croyois joindre icy un fort bel Ouvrage de l'Auteur. pour vous faire voir qu'il est tres-capable de soutenir son entreprise ; mais me trouvant

May 1690. G

accablé de matiere , je suis obligé de le remettre jusqu'au mois prochain.

Je viens à l'article de la Pompe funebre de Madame la Dauphine , & je commence par le transport du Cœur de cette Princeſſe. Il fut levé le 26. d'Avril par Monsieur l'Eveſque de Meaux ſon premier Aumônier, & porté au Val de Grace, dans le carroſſe du corps de cette Auguſte Défunte, précédé des carroſſes des Officiers de ſa Maiſon, & ſuivi de ceux des Princeſſes , tous environnez de Valets de pied & de Pages à cheval portant des flambeaux, & ſuivis d'un grand nombre de Gardes du Corps du Roy, commandez par Mr le Marquis de la Meſſiliere , Exempt des Gardes du Corps

de Sa Majesté. L'Abbesse étant à la teste de toutes ses Religieuses, se trouva à la porte pour le recevoir. Chacune avoit un eierge à la main, & Mr de Meaux leur ayant dit qu'il leur apportoit le Cœur de Madame la Dauphine. l'Abbesse répondit par un compliment, qui en marquant sa reconnoissance, faisoit paroître beaucoup de douleur. Mr de Meaux ayant ensuite posé le Cœur sur une représentation, on dit les Prières ordinaires, & l'on fit les encensemens accoutumez tout autour. Il fut ensuite porté à la Chappelle de Sainte Anne, où sont en dépôt le Cœur de la Reine-mere, celui de la Reine, & ceux des Princes & Princesses ses Enfants. Vous sçavez que la Reine mere a

fait bâtir ce Convent, qui ne cede ny en grandeur, ny en magnificence aux plus superbes Monasteres de l'Europe, & cette princesse ayant ordonné que son Cœur y fust porté, ceux qui ont suivi son exemple nous font voir qu'on en usera de la même sorte à l'avenir à l'égard de toutes les Reines, des Fils & des Filles de France.

Le premier jour de ce mois ayant esté choisi, pour transporter le corps de cette même Princesse en l'Eglise de S. Denis, il fut levé par M. l'Evesque de Meaux avec les ceremonies accoutumées. Les Gardes du Roy le porterent jusqu'au Chariot, ainsi que les entrailles qui avoient esté mises dans une Urne. Soixante Pauvres vestus de gris, & re-

nant chacun un flambeau, mar-
choient les premiers, & pré-
cedoient les sept Officiers de
Madame la Dauphine, à pied,
vestus de deuil, & portant aussi
des flambeaux. Les Chefs
estoint à cheval. Ces sept Offi-
ciers sont le Gobelet, l'Echan-
sonnerie, la Panstérie, le Grand
& Petit Commun, la Fourrière
& la Fruiterie, ce qui montoit
à plus de trois cens officiers.
Ils estoient suivis du Bureau
de la défunte Princesse, com-
posé du premier Maître d'Ho-
stel, du Maître d'Hostel or-
dinaire, de ceux de quar-
tier, des Contrôleurs Gene-
raux, & des Contrôleurs
d'Office, qui estoient en man-
teau long, aussi bien que les
Ecuyers, Gentilshommes ser-
vans, & les Officiers de la

Chambre & de la Garderobe, tous à Cheval. Après cela Marcherent deux brigades des Mousquetaires, & une autre des Chevaux-Legers. Ils avoient tous des Flambeaux, & en changerent plusieurs fois. Les Herauts & le Roy d'Armes suivoient, precedez de quatre Trompettes de la Chambre. Mr le Marquis de Blainville, Grand Maître des Ceremonies, & Mr de Saintot, Maître des Ceremonies, en manteaux longs, & montez sur des chevaux caparaçonnez de noir, marchoiert devant le Chariot qui estoit fort élevé. Mr le Marquis de Dangeau, Chevalier d'honneur, & Mr le Marquis de Belfons, premier Ecuyer, estoient à cheval à costé du Chariot, l'un à la droi-

te, & l'autre à la gauche, & les Pages aussi à cheval estoient à l'entour avec des flambeaux, & un fort grand nombre de Valets de pied. Les Gardes du Corps, commandez par Mr de S. Viance, venoient ensuite, & estoient suivis des Gendarmes avec des flambeaux à la main. Les cinq Carosses du Corps de la Princesse defunte fermoient la marche. Ils estoient drapez de noir, & remplis des Princesses qui faisoient les honneurs du deüil. Madame la Princesse de Conty Doüairiere, dans le second; Madame la Princesse, dans le troisiéme, Mademoiselle, dans le quatriéme, & Mr l'Evesque de Meaux dans le cinquiéme. Il estoit accompagné de trois autres Evesques, de M. l'Abbé de la Roche

Jaquelin , Aumônier en quartier , & de M. le Curé de la Paroisse de Versailles. Les Religieux de l'Abbaye de Saint Denis vinrent au devant du Corps hors la porte de la Ville , chacun un cierge à la main , & Mr de Meaux estant descendu avec les autres Evêques , on continua la marche jusques à la porte de l'Eglise. Lors qu'on eut tiré le Corps du Chariot , Ce Prelat le presenta aux Religieux , & le Supérieur de l'Abbaye qui se trouvoit à leur teste , luy parla de cette sorte.

MONSEIGNEUR,

Nous ne pouvons recevoir qu'avec douleur ce triste & glorieux depest que vous nous presenteZ. La mort

d'une si bonne Princeſſe nous a cauſé une tres-ſenſible affliction ; mais ſ'il a plu à Dieu retirer du monde celle qui eſtoit la ieye du Royaume, pour luy avoir donné trois ſi beaux Princes, nous avons ſujet d'eſſuyer nos larmes, & de nous conſoler par l'eſperance que la vertu de cette Sereniſſime Princeſſe Madame Marie - Anne - Chriſtine - Victoire de Baviere, tres- chere Epouſe de tres-auguſte & magnanime Prince Monſieur Louis Dauphin de France, l'a fait paſſer de ceſſe vie dans une meilleure, & qu'elle regnera éternellement dans le Ciel. Sa grande piété dont tout le monde a eſté édifié, & dont vous pouvez, Monſieur, plus que perſonne, rendre un fidelle témoignage ; cette patience invincible avec laquelle elle a porté les peines d'une longue & douloureuse maladie, nous donne oc-

sentiment, & me fait dire qu'elle
jouira d'un bonheur éternel, car
n'estant pas possible de regner avec
I. C. sans prendre part à ses souff-
rances, il est aussi impossible qu'il
ne soit luy-mesme la couronne & la
récompense d'une ame sainte qui a
beaucoup souffert pour l'amour de
luy. Neanmoins si les plus parfaits
ne sont pas sans quelque imperfec-
tion devant celuy qui pèse leur
merite au poids du Sanctuaire, vous
pouvez craindre qu'il ne soit resté
dans cette Princesse Chrestienne
quelque chose à expier. C'est pour-
quoy vous devons, pour luy marquer
nos reconnaissances, & témoigner
le respect que nous portons à sa
memoire, offrir à Dieu des sacrifices,
& joindre nos larmes & prieres
aux vostres, Monseigneur. C'est ce
que nous allons faire avec le plus de
zèle qu'il nous sera possible.

Ce discours finy , le Corps & les Entrailles furent portez dans l'Eglise par les Gardes du Corps, qui les poserent sur une estrade dressée au milieu du Chœur. Il estoit tendu de noir; ainsi que la Nef, avec des lez de velours chargez d'Escussons. Lors que le corps fut posé, on fit les aspersions & encensemens, & la Compagnie ayant pris ses places, les Religieux commencerent les Prières. Après qu'elles furent achevées, Mr l'Evesque de Meaux celebra la Messe, qui fut chantée par les Religieux, & ensuite on fit de nouveau les encensemens & les aspersions.

Le 7. de ce mois, Mr l'Abbé Bardin, Principal du College de Guienne, par un effet de sa pieté ordinaire, fit faire

l'ouverture de l'établissement
d'une Congregation, à l'hon-
neur des Grandeurs de la Vier-
ge. La Messe fut célébrée dans
la Chapelle du Collège, par Mr
l'Abbé Darche, Doyen de
l'Eglise Metropolitaine St An-
dré. Il y avoit une excellente
Musique mêlée d'Instrumens,
de la composition de Mr Blan-
che, Maître de Musique de
l'Eglise de Saint Severin. Le
Pere de la Case prêcha avec
beaucoup d'éloquence, &
après les Vespres, chantées
aussi en Musique, on fit la Pro-
cession du Saint Sacrement
dans la court du Collège. Le
Corps de Ville y assista avec les
Jurats, accompagnez de leurs
Hallebardiers, & cette Feste
fini par la Benediction, qui
fut donnée dans une tres-belle

Chapelle qu'on avoit préparée dans la même court, à cause du concours extraordinaire de monde.

La défaite des Hussars devant Fribourg, dont je vous ay parlé le mois dernier, est mes-
certaine, quoy que vous ne l'ayez lue dans aucune nouvelle publique. Elle a mesme esté beaucoup plus grande que je ne vous ay marqué, & l'action fut conduite avec beaucoup de prudence. On ne voulut pas d'abord s'abandonner en marchant à eux, de peur qu'il n'y eust quelque corps nombreux caché pour nous faire donner dans quelque embuscade, mais dès que des Officiers bien montez que l'on avoit envoyez sur les hauteurs pour reconnoître s'il n'y avoit

point de piège tendu , eurent rapporté qu'ils n'avoient rien vu , on avança avec résolution de les repousser ou de périr. Ils firent assez bonne contenance, & vinrent charger nos gens avec des hurlemens épouvantables , mais ils se trouverent bien-tost contrains de prendre la fuite. On les poursuivit jusqu'à une rivière , où étant arrivez , la nécessité les obligea de reprendre courage. Ils se mirent en Bataille , & pendant ce temps on fit faire aile aux Dragons, que l'ardeur du combat avoit trop emportez. Si tost que le reste des Troupes fut arrivé , on tomba sur eux d'une si grande force qu'ils furent tous culbutez dans la rivière. Les mieux montez trouverent seuls le moyen de se sauver , &

l'on remarque qu'il n'y en eut
 pastrois qui se retirassent en-
 semble. Tous leurs Officiers
 furent tuez excepté leur Com-
 mandant ; qu'on mena prison-
 nier avec quatorze des plus
 braves. La figure de ces gens-
 là merite bien que je vous en
 fasse une peinture. Ils sont
 grands, bien formez, & ont la
 teste rase hors un roupet de
 cheveux qu'il conservent au
 milieu. Ils ont une grosse mou-
 stache qui leur pend sur l'es-
 tomac, & un Bonnet fourré
 avec une plume de coq en
 pointe. Les Officiers en ont
 une d'Aigle. Ces derniers
 sont habillez à la Turque.
 Les Cavaliers ont des Bout-
 points avec des Culottes lar-
 ges ; ils n'ont ny justaucorps,
 ny manteau, ny chemise,

mais pour se parer du mauvais temps, ils portent chacun une peau de Tigre pendue à leur col, & la tournent du costé d'où vient le vent. La plupart sont bottez à crâ. Ils ne font point de quartier quand ils ont l'avantage, & n'en demandent jamais s'ils sont les plus foibles. Ils ont des armes à feu dont ils se servent assez mal, mais le Sabre à la main, ils sont extraordinairement adroits, & il y en a beaucoup d'entre eux qui en passant près d'un Cavalier, ne manquent jamais à luy couper la teste. Le Commandant que l'on a fait prisonnier à tant d'adresse, que ceux que l'on a pris avec luy assurent que de vingt testes il n'en manqueroit pas une. Ces

Hussars sont des Hongrois qui ont toujours esté sous la domination du Turc. Quand ils reviennent de la guerre, leur General leur donne autant de pieces d'argent qu'ils rapportent de restes,

Depuis l'expédition dont je viens de vous parler, la Garnison de Fribourg en a encore fait une autre. Les Ennemis avoient avancé un quartier à cinq lieues de cette Ville-là dans un Village assez ouvert. Mr du Fay les envoya attaquer par cent cinquante Dragons, avec un pareil nombre de Grenadiers, soutenus de quelque Infanterie. Tout ce qui s'y trouva fut tué hors le Commandant qu'un Maréchal des Logis sauva. On fit cinquante prisonniers, dont le moindre

avoit trois ou quatre blessés.

Il s'est passé une autre action aux environs de Brisac, qui n'est pas moins digne de vous estre rapportée, & qui fait voir que nous sommes presentement en possession de battre les Hussars, qui croyoient d'abord nous faire peur, par leur figure & par leur adresse à couper des testes. Mr de Caletret estant commandé pour aller en parti avec quatre cens Chevaux, tirez du Regiment du Roy & de celuy de Saint - Valery, rencontra trois cens Dragons du Regiment de Savoye, & deux cens Hussars, qu'il ne crut pas devoir éviter, quoy qu'ils fussent très-avantageusement postez, & superieurs en nombre. Il jugea à propos

d'essuyer d'abord leur premier feu, qui fut tres gros, mais qui eut fort peu d'effet. Les nostres firent ensuite leur décharge qui en eut davantage. Comme ils avoient six Escadrons sur la meſme ligne, & que nous n'en avions que trois, ils firent une ſeconde décharge; mais on les enfonça avec tant d'audace & de vigueur, qu'ils ne purent ſe défendre de plier. Il en demeura quatre-vingt-dix sur la place, & l'on fit dix prisonniers, que les Officiers retirerent des mains des Soldats. Nous n'avons eu qu'un Cornette & un Cavalier de tuez Mr de Longueval, Capitaine du Regiment du Roy, a esté fort bleſſé au bras. Douze Cavaliers l'ont esté aussi Mr Deliour, Capitaine au meſme

Regiment , a receu une confusion , & Mr de Caletret a eu son cheval tué sous luy. Le Commandant des Ennemis a esté blessé. Ils abandonnerent le champ de bataille , & quoy qu'ils prissent la fuite avec une vitesse inconcevable , il n'en seroit demeuré aucun , s'ils ne fussent venus à bout de grimper sur des montagnes inaccessibles. Je ne dis rien de ces expéditions que sur des Lettres dont j'ay les originaux en main.

Avant le regne du Roy , la Sculpture estoit peu connue en France , quoy que de tous les Arts liberaux il n'y en ait point de plus celebre dans l'antiquité. Les Scavans vantoient tous les jours cet Art , dont ils aprennoient des choses surprenan-

tes par la lecture des Ouvrages des Anciens , mais on l'avoit mis si peu en vogue parmy les François , qu'ils sçavoient à peine ce que c'estoit qu'un Sculpteur. La gloire de faire fleurir de si beaux Arts , & de montrer jusques où la France peut étendre sa grandeur , appartenoit à Louis le Grand. Elle ignoroit encore qu'elle avoit chez elle des forces capables de résister à toute l'Europe; des Apelles & des Zeuxis dans les le Bruns & dans les Mignards, & des Policleres & des Praxiteles dans ses plus habiles Sculpteurs. Si par la manière vigoureuse dont le Roy a fait la guerre , ce Prince a fait voir qu'il n'estoit point d'Ennemis qu'elle deust craindre , il l'a mise en mesme temps en estat de faire

éclater sa magnificence en prenant soin d'y établir les beaux Arts, & sur tout les Arts Libéraux appelez Nobles, sans lesquels la Grece non plus que l'ancienne Rome, n'auroit pas fait tant de bruit. Nous venons de perdre un de ses plus fameux Sculpteurs, en la personne de Mr le Hongre. Je ne vous diray point quel rang il tenoit parmy eux ; vous en jugerez par un fait tres-positif.

Feu Mr Colbert ordonna vingt quatre Figures de Marble, aux vingt quatre plus habiles dans cet Art, & il y en eut beaucoup que l'on n'acheva qu'après sa mort. Celle que M. le Hongre fit fut de ce nombre. Elle represente l'Air. On voit une Aigle à ses pieds, & elle tient un Came-

leon sous l'un de ses bras. Elle
 a l'autre levé , parce qu'elle
 tient un voile sur sa teste pour
 marquer la legereté de l'Air.
 Cette Figure ne parut pas plû-
 tost à Versailles qu'elle receut
 les applaudissemens de toute la
 Cour , mesme avant que d'e-
 stre élevée , & elle en merita
 du Roy , qui est le Prince du
 monde du meilleur goût. Mr
 de Louvois qui estoit déjà Sur-
 Intendant des Bastimens , fit
 écrire à Mr le Hongre , que la
 Figure de l'Air ayant remporté
 le prix sur toutes celles que
 l'on avoit faites , il auroit une
 gratification , par dessus l'entier
 payement , qui fut fait alors de
 cette Figure seule , par ce que
 les fonds n'estoient pas encore
 prests , pour achever de payer
 toutes les autres. Je n'impose

point, & j'ay lu la Lettre dont
 je parle. On connoist par là la
 justice que M. de Louvois rend
 au vray Merite. Il faut remar-
 quer qu'il n'y avoit aucun
 Sculpteur distingué qui n'eust
 travaillé à ces vingt quatre Fi-
 gures, & cela doit faire juger
 de la haute estime que l'on
 avoit pour M. le Hongre. Il
 avoit long-temps demeuré à
 Rome, seulement pour étu-
 dier, & il y avoit connu le
 Cavalier Bernin, qui luy avoit
 trouvé tant d'habileté, que
 lors qu'il vint en France pour
 la façade du Louvre, il de-
 manda qu'on l'employast pour
 les Modelles de Sculpture qu'il
 devoit faire. Estant venu à
 l'Academie de Peinture & de
 Sculpture, il s'attacha à regar-
 der un Bas-relief qui repre-
 sentoic

sentoit une Madeleine, dont selon l'usage, le même M. le Hongre avoit fait present à la Compagnie pour y estre receu, & dit en donnant mille loüanges à ce Bas relief, qu'il devoit servir de modelle aux Sculpteurs qui souhaitoient de s'avancer dans leur Art. Vous attendez sans doute que je vous parle maintenant d'une partie des Ouvrages faits par un homme si considerable dans sa profession.

Il a achevé peu de temps avant sa mort deux grands Termes de Marbre blanc qui ne sont pas encore à Versailles. Ils representent la Deesse des Jardins, & le Dieu des Fruits & il leur a donné un air convenable à leur caractere, & une beauté un peu masle.

May 1590.

H

Lors que l'amour que les Peuples de France ont pour le Roy leur inspira le dessein de faire faire des Statuës Equestres de Sa Majesté pour estre placées dans les Capitales des Provinces , la Ville de Dijon , dont Monsieur le Prince est Gouverneur, estant la plus empressée , eut l'honneur de commencer à faire travailler à ces Ouvrages , qu'on peut dire immenses , & M. le Hongre fut le premier qu'on choisit pour faire une de ces Statuës, dont aucune n'avoit encore esté faite en France, & qui auroient étonné l'Ouvrier avant le regne du Roy. Si Monsieur le Prince avoit cru qu'un autre eust pû s'en mieux acquitter , il n'auroit pas fait ce choix. On sçait

quelle est son exactitude , & combien il prend de prudentes précautions pour toutes les choses qu'il resout de faire. Cet Ouvrage est achevé , & il ne reste plus qu'à le fonder. Il a esté exposé aux yeux du Public & jamais on n'en a vû qui ait esté si universellement applaudi , ce qui est tres-rare ; le Public ne pardonne rien , & des exemples recens nous le font connoistre. On ne peut estre mieux à cheval que paroist le Roy dans cette Statue , ny mieux représenter le grand air de Sa Majesté. Je le dis après un million de personnes que rien n'obligeoit à parler de cette forte , & qui se font toutes écriées à haute voix que cet Ouvrage estant digne de la Capitale du monde , ou du se-

jour du plus grand Roy de la Terre, on ne devoit pas le laisser aller plus loin. Il est bien glorieux à Monsieur le Prince, & aux Etats de Dijon, d'avoir fait faire une pareille Statuë, & leur gloire ne diminuëroit en rien, quand elle resteroit à Versailles ou à Paris.

Il y a à l'Arcenal, du mesme M. le Hongre, quatre grandes Figures couchées, dont l'une est fonduë, & les trois autres sont prestes à fondre, pour mettre sur le bord des deux Canaux de Versailles, qui occupent la place, où estoit auparavant le Patterre d'eau. Ces Figures representent un Fleuve, une Riviere & deux Nymphes. Elles sont tellement étudiées & finies, qu'elles ne peuvent produire que de la

gloire à l'Auteur, à cause de la longueur du temps que demandent de tels Ouvrages, pour estre mis dans une grande perfection.

Les autres qu'a faits Mr le Hongre sont sept Bas-reliefs de de leux d'Enfans à la Colonne Versailles.

Deux Figures représentant deux des douze mois de l'année, qui sont dans la piece octogone de l'appartement de Marbre du mesme lieu.

Deux Vases de métal dans la Salle du Bal du mesme lieu.

Un des Bas reliefs qui sont à la Fontaine de la Pyramide dans le mesme lardin.

Je ne parle point de beaucoup d'autres Ouvrages de peu de consequence, mais distin-

guez par la main de l'Ouvrier, faits à Versailles, à Marly, & à l'ancien & au nouveau Trianon. Mr de Saint George, Historiographe de l'Academie de Peinture & de Sculpture, doit les nommer tous dans un Discours auquel il travaille pour y estre prononcé.

Le mesme Mr le Hongre a fait toute la Galerie du Chateau de Choisi, appartenant à Mademoiselle d'Orleans, & beaucoup d'autres morceaux de Sculpture, dans le mesme Chateau.

Il a fait aussi quantité de modelles pour le Roy, de petits Ouvrages pour jeter en bronze, & pour faire en argent, en quoy il réussissoit merveilleusement, parce qu'il ne faisoit rien qui ne fust extrêmement

finy, Enfin il a plus travaillé pour la gloire que pour la fortune. L'une s'acquiert par l'assiduité au travail, & l'autre par des bassesses intéressées, en fatiguant & caressant les Portiers des Grands, à quoy les Hommes Illustres & de cœur sont mal propres.

Après vous avoir parlé d'un fameux Sculpteur, je croy que vous ne serez pas fâchée d'apprendre dans quelle estime la Sculpture a toujours esté chez les Anciens. Mr de Lamoignon, aujourd'huy Avocat General, fit des recherches tres-curieuses là dessus, dans la cause qu'il plaida pour Mr Vanopstat, Sculpteur, dans le temps que cet Illustre Magistrat s'exerçoit dans le Barreau, pour parvenir par son esprit aux

grands Emplois dont sa naissance l'avoit déjà rendu digne. On refusoit à feu M. Vanopstat le payement de plusieurs Bas-reliefs, & on luy répondoit que l'an estoit expiré, & par l'article de nostre Coutume, tout Artisan n'est plus recevable à rien demander après ce terme. Mr de Lamoignon prouva dans ce Plaidoyer, que la Sculpture estant un des Arts Libéraux, il n'y avoit point de prescription pour ce qui la regardoit, & rapporta une infinité de choses curieuses, & à l'avantage de la Sculpture. En voicy quelques unes.

La vanité des Grecs, qui se flatte d'ordinaire de l'invention des plus belles choses, a tort de s'attribuer celle de la Sculpture, elle tire sa source de plus haut, & nous

Je vous prie d'être obligé de croire que Dieu fut le premier Statuaire du monde lors qu'ayant créé tous les Estres, il forma dans la figure de l'homme le portrait de la Divinité. Long-temps après qu'il eut achevé ce chef d'œuvre de ses mains toutes puissantes, il voulut estre honoré principalement par le ministère des Sculpteurs, dans le bastiment de l'Arche d'Alliance, dont il donna luy-mesme l'idée au Législateur des Hébreux. Mais en quels termes parle-t-il de cet Ouvrier admirable qu'il y voulut employer ? Ces paroles sont un illustre panegyrique de la Sculpture, & suffisent pour la mettre infiniment au dessus du reste des Arts.

J'ay choisi, dit-il à son Prophete, un homme de la Tribu de Juda, que j'ay rempli de mon esprit de sagesse, d'intelligence & de

H 5

science en toutes sortes d'ouvrages, pour inventer ce qui se peut faire d'or ou d'argent, de bronze ou de marbre, de bois differens, ou de pierres precieuses,

Pour-on trouver une expression plus élevée des qualitez que Dieu juge nécessaires à un Sculpteur, & ne semble-t-il pas qu'il s'agit d'inspirer le Prophete même pour donner des Loix à son Peuple ? Cependant ce n'est pas dans ce seul endroit que l'Ecriture Sainte nous apprend l'estime que l'on doit faire de ceux qui exercent la Sculpture. Car dans la pompeuse description de ce Temple, que le plus sage & le plus magnifique de tous les Rois fit élever dans Ierusalem, pour être le séjour ordinaire de la Majesté du Dieu d'Israël, elle dit en parlant de l'Artisan qui forma ces riches ornemens, dont le seul récit

nous donne de l'admiration, qu'il
 avoit esté choisy pour accomplir ce
 grand dessein, parce qu'il étoit
 plein de sagesse, d'intelligence &
 de doctrine; plenum sapientiâ,
 & intelligentiâ, & doctrinâ, ad
 faciendum omne opus ex ære.
 C'est ce qui a fait dire à un Pere de
 l'Eglise, que la Sculpture étoit un
 present de Dieu, & qu'estant née
 avec la Religion mesme, l'honneur
 qui luy estoit dû ne dureroit pas
 moins que le culte des Autels.

Le Fragment qui suit ne
 vous paroîtra pas moins beau.

La Sculpture estoit en si grande
 veneration parmi les Grecs, que
 les habitans de Sicyone à leur exem-
 ple ordonnerent des Preceptes
 pour l'enseigner avant toutes choses
 à leurs enfans; & la mirent au
 premier rang des Arts liberaux.
 Mais afin que cet avantage luy fust

toujours religieusement conservé, ils firent par un decret solennel des deffenses tres-rigoureuses aux Esclaves de l'exercer. Le motif de cette éducation estoit celui de donner à leurs enfans une disposition generale à toutes les autres Sciences & de rendre leurs yeux capables de discerner parfaitement les justes proportions des choses, & de juger de la beauté de tous les objets du monde. C'est pourquoy l'on a eu raison de dire que la Sculpture est la mere, la nourrice, & la maîtresse de tous les Arts, & qu'elle eleve l'esprit par je ne sçay quoy de merveilleux qui surpasse la nature même, & qui ennoblit la personne de ses ouvriers, aussi bien que la maniere de ses ouvrages. Nous voyons aussi dans l'Histoire, que les plus grand hommes des siècles passez ont tenu à honneur de l'exercer, &

que cette nombreuse famille des Fabiens qui prit le nom de Peintres, fut plus connue par cette qualité, que par la valeur de trois cens Chevaliers qu'elle perdit dans un mesme combat pour le service de la Republique. Socrate qui a esté Sculpteur avant que d'estre Philosophe, disoit que cet art luy avoit enseigné les premiers preceptes de Philosophie, & que comme la Sculpture donnoit la forme à son objet en ôtant les superfluités, de mesme cette science introduisoit la vertu dans le cœur de l'homme, en retranchant peu à peu toutes ses imperfections.

Voicy un autre endroit qui ne vous plaira pas moins que les deux autres. C'est de la Republique de Hollande que l'Auteur parle dans les premières lignes.

Chacun sçait aussien quelle estime y sont les arts liberaux ; qu'ils y sont exempts de toutes les charges ; qu'on y propose des prix à ceux qui excellent , & qu'ils peuvent parvenir à toutes les dignitez de l'Etat.

dans Venise , dont le sage gouvernement doit servir de modèle à toutes les Republiques , les Arts liberaux y ont un Tribunal & des Juges particuliers qui ne connoissent que de leurs causes.

A Rome , ils jouissent des privileges des Nobles Romains.

A Florence , Cosme de Medicis qui s'aquit le surnom de Grand par ses seules qualitez politiques , leur donna des franchises plus considerables même que celles des Gentils-hommes ; parce ; dit ce Grand homme , que la Noblesse qui vient de la naissance , est un pur effet du hazard & un don de la Nature , &

que celle qui s'aquiert par l'exercice des beaux arts est une recompense legitime de la veru.

Charles-Quint & Philippes II. son fils, les ont ennoblis dans l'Empire & dans l'Espagne, & sous le Regne de Philippes IV. dans un celebre Procés qui fut intenté en l'année 1633. contre un Peintre, pour le payement de certains droits, l'assemblée du Royaume declara contre le fisc, que tous les arts liberaux parmi lesquels elle mit la Peinture au premier rang, n'estoient sujets à aucune charge publique, de sorte que l'on voit un consentement general des Nations poliees, pour distinguer entierement les arts liberaux d'avec les arts mecaniques.

Mrs de Lamoignon, estoit intarissable sur cette matiere, comme vous le connoistrez par les Fragmens que vous at-

lez lire.

On ne peut voir sans étonnement dans l'Histoire, qu'une Statue de la main d'Aristides fut vendue trois cens septante cinq Talens, & une autre de Policlete six vingts mille Sesterces, & que le Roy de Nicomedie voulant affranchir la ville de Gnide de plusieurs tributs, pourveu qu'elle luy donnast une Vénus de la main de Praxitele qui attiroit tous les ans un concours infini de curieux, les Gnidiens aimèrent mieux demeurer toujours tributaires, que de luy donner cette Statue.

Cependant Senèque qui condamne avec tant de severité les desordres du luxe & les folles dépenses de son temps, dit que la profusion qui ne se peut assez blâmer dans les autres curieux, parce qu'elles abattent le courage, & qu'elles ne

s'attachent d'ordinaire qu'aux plaisirs qui peuvent charmer l'ennuy d'une molle oisiveté , estoit loüable dans l'amour de la Sculpture, à cause que rien n'éleve tant le cœur que les portraits des grands hommes & la veüe de ces témoins domestiques de nos actions , & qu'enfin ces images de la vertu de nos Peres sont autant d'aiguillons pressans qui nous piquent & qui nous excitent à les imiter. De-là vient que les Sculpteurs & les Peintres ont esté si fort honorez dans tous les temps , & que leur industrie estant au dessus des recompenses , il s'en est trouvé quelques-uns qui dédaignoient d'en recevoir , & qui consacroient aux Dieux tous leurs ouvrages , croyant que les hommes en estoient indignes.

Je trouve dans cet art miraculeux , dit le Maître de l'Éto-

quence , en parlant de la Sculpture , une doctrine profonde qui fait toujours entendre plus qu'il ne peint , qui attire l'esprit , & qui enchaîne la volonté par des plaisirs secrets dont le charme inspire une envie insatiable de regarder son ouvrage. Mon étonnement me rend plus immobile que la Statue même. Je ne puis discerner si c'est une merveille de l'Art ou une production de la Nature , & quand je me veux éclaircir de ce doute , la crainte me retient , & je n'ose y porter les mains. Enfin mon ame est tellement remplie d'admiration , que quand je pense m'éloigner de cet objet , je reviens aussi tost sur mes pas , comme si je ne l'avois jamais vu , & je ne puis m'en arracher qu'avec une extrême violence.

Je finis par un Extrait des Lettres & des Brevets du Roy

en faveur de la Peinture & de la Sculpture.

Reconnoissant que l'Academie Royale de la Peinture & de la Sculpture que Sa Majesté a établie en sa bonne Ville de Paris, a tellement réussi selon son desir, que ces deux arts que l'ignorance avoit presque confondu avec les moindres mestiers, sont maintenant plus florissans en France par le grand nombre qui s'y trouve de rares & d'excellens hommes, qu'en tout le reste de l'Europe, & sachant qu'il n'y a point de plus forte consideration pour faire embrasser cette noble vertu, qui est un des plus riches ornemens de l'Etat, que l'amour du Souverain pour elle, Sa Majesté qui en a une toute particulière pour la Peinture & pour la Sculpture, a resolu de luy en donner de continuelles marques, & cependant de luy assigner un fond

tous les ans pour la dépense de son assemblée, & mesme de gratifier ceux qui la composent, de quelques effets honorables de sa bienveillance, voulant qu'ils jouissent des mesmes privileges & droits de Committimus, que ceux de l'Academie Françoise, afin que ces arts liberaux soient exercez plus noblement & avec une entiere liberté, n'y ayant rien entre les beaux arts de plus noble que la Peinture & la Sculpture.

Vous avez appris par ma Lettre du mois de Mars dernier, le détail du Voyage des Vaisseaux du Roy qui estoient allez porter, en Irlande les secours dont le Roy d'Angleterre avoit besoin. Quoy que la longueur de ce voyage ait causé beaucoup d'inquietude, on ne peut estre guere

plus heureux dans une Navigation, que les nostres l'ont esté parmy les grands coups de vent qu'il fit dès le soir de leur arrivée à Kork. A peine furent-ils en seureté, que le temps changea, & fut si terrible, qu'on peut dire que ce fut un coup du Ciel que la Flote se trouvaît alors dans le Port puis qu'elle n'auroit pû s'élever de cette Coste fans de grandes pertes de toutes manieres, & qu'il n'y avoit qu'à Kork où l'on eust pû faire le débarquement, de sorte que le secours seroit devenu à rien par tout ailleurs. Tous les débarquemens ayant esté faits, & l'embarquement des Troupes qu'on a amenées en France estant achevé, nostre Flote fut plus

de douze jours sans pouvoir partir à cause des vents contraires. On sortit enfin du Port le 18. du mois passé, mais dès le lendemain le vent étant venu droit devant, demeura ainsi pendant douze jours, ce qui empêcha la Flote d'arriver dans la Rade de Brest plutôt que le 4. de ce mois. Mr d'Amfreville y entra avec quinze Vaisseaux. Les autres n'y entrèrent que le jour suivant, tant parce qu'il estoit nuit, que pour éviter l'embaras, qui auroit esté trop grand si toute la Flote y fust entrée. Ainsi les Vaisseaux qui attendirent au lendemain, mouillèrent à Camaret. Le Vaisseau nommé *l'Emporté* a pris sur la route un Philibot d'Amsterdam, il revenoit de

Barbarie, & estoit chargé d'armes, de cuirs, de laine, & de cire. La prise est estimée douze mille écus. La Frégate *la folie*, de trente six pieces de Canon, est demeurée en Irlande pour le service du Roy d'Angleterre. Quelques vents que la Flote ait effuyez à son retour, elle ne s'est point séparée. Pendant qu'elle estoit à Kork il se perdit quelques Bâtimens Anglois qui portoient des vivres à Mr de Schomberg.

Les plus gros Marchands Protestans de Kork ayant pris une terreur panique au bruit de l'arrivée de nos Troupes, crurent qu'ils alloient estre pillés & égorgés, de sorte qu'ils prirent la fuite, ou se cachèrent, mais ceux qui demeurèrent, & chez qui on fit loger

des Soldats, furent étonnez de les trouver fort sages, & payant très bien. On leur avoit donné pour cinq jours de biscuit, afin qu'ils pussent attendre le pain de munition; ils furent la plupart environnez de Pauvres, à qui ils distribuerent leur pain. Il y avoit tel de ces gens-là qui n'en avoit mangé de sa vie, car leur nourriture ordinaire est de Patates, qui sont comme nos Navets. Ce procédé de nos Troupes leur attira mille bénédictions, & le bruit s'en estant répandu, on vint en foule pour les voir. La maniere dont on les trouva vestus fit souhaiter à plusieurs de passer en France, de sorte qu'un Regiment qui ne devoit estre que de cinq cens hommes, se trouva de seize. Il y en a eu 6500. d'embarquez

barquez avec environ 300. Femmes & Enfans. Ces Troupes composent cinq Regimens d'hommes bien faits, & pleins de bonne volonté, & selon les apparences elles deviendront tres-bonnes. Elles sont fort affectionnées au Roy d'Angleterre, & commandées par Milord Montcassel, cy-devant Milord Macarty. Leur Major est Mr de Seneville, auparavant Capitaine, & Major au Regiment de Picardie.

Comme le voyage de la Flote avoit duré presque un mois de plus que l'on n'avoit cru, & que l'incertitude où l'on estoit que les vents contraires changeassent si tost, faisoit apprehender que les vivres ne manquassent dans les Vaisseaux, Mr d'Amfreville trouva à pro-

May 1690. I

pos de faire retrancher le déjeuner. Les Irlandois n'eurent pas de peine à s'en passer, & lors que le lendemain de leur embarquement ils entendirent la Cloche du diner, ils demanderent à quelle occasion on la sonnoit. Après qu'elle leur eut esté expliquée ils demeurèrent forts étonnez, & demanderent si l'on mangeoit encore. Ils auront deu l'estre davantage le mesme jour, puis que nos Troupes, font trois ou quatre repas sur Mer.

Les Lettres de Brest écrites par les François qui reviennent d'Irlande, portent ce que vous trouverez dans l'extrait qui suit. *Les Troupes de Mr de Schomberg ne sont pas fort bonnes, hors quelques François qu'il a auprès de luy, & quelques Regimens*

Anglois qui ont déjà servi ; car pour les Danois & les Suédois, ce sont de nouvelles Troupes qui n'en savent pas encore beaucoup. On nous a assuré que Mr. de Schomberg étant aculé dans le Nord d'Irlande, qui est le plus mauvais pays, ne pouvoit subsister que par les Convois d'Angleterre, & que l'Hiver dernier son Armée ayant beaucoup souffert, estoit diminuée d'un tiers ; qu'elle attend avec impatience le grand secours que le Prince d'Orange luy fait espérer, & sans lequel elle ne peut rien entreprendre, ne l'ayant pû faire jusqu'icy mais seulement quelques courses pour chercher des vivres sur les Terres qui reconnoissent le Roy, & enlever quelques bestiaux. Il a voulu tenter de surprendre Charlemont, qui est un poste qui se resserre extrêmement, mais loin d'y réussir, il a

esté repoussé avec beaucoup de vigueur, ayant perdu plusieurs bons Officiers, & plusieurs Volontaires François, qui estoient venus pour insulter cette Place, par où il faut commencer pour s'étendre dans le pays; mais tout ce qu'il a pu faire jusqu'à aujourd'huy est de se retrancher dans son Fort, où on ne l'a pas fort inquiété, parce que les Troupes du Roy d'Angleterre n'estoient pas encore assez aguerries, & qu'il a fallu que ce Prince se soit assuré des autres parties de l'Irlande, avant que de pousser Mr de Schomberg. Lors que le Roy d'Angleterre passa dans ce Royaume, il n'y avoit d'armes que celles que nous y avions portées, & ces Peuples qui n'avoient aucun usage de la guerre, estoient dans une espece d'esclavage sous les Anglois, dont on a eu de la peine à les faire revenir en les réveillant de leur

assoupissement, mais on commence à voir qu'ils reprennent cœur, & s'animent au service. L'argent de France n'y a pas peu contribué, de mesme que les munitions de guerre & de bouche que nous leur avons portées. Nos vins & nos Eaux de vie qui sont à tres-bon compte, à cause de la quantité qui s'y en trouve presentement, y produisent un bon effet, & il semble que ces Troupes reprennent une autre vie, & que leurs corps se fortifiant sont plus propres aux armes que lors qu'ils ne buvoient que de l'eau qui les rendoit foibles, & inhabiles à aucun exercice. Les Anglois les demandoient ainsi, afin d'avoir lieu de tirer ce qu'il y a de meilleur en leur pays, ce qu'ils faisoient en ne leur laissant qu'à peine le necessaire.

Je vous ay envoyé divers Ouvrages de Mr le Pays, qui

vous ont toujours extrêmement plu, & il y en avoit même encore un de la façon dans ma Lettre du mois passé, sur ce qu'un particulier avoit mis son argent à la Tontine sous le nom du Roy. Je ne croyois pas en vous l'envoyant, que ce seroit le dernier qu'on verroit de luy. Une fièvre continue l'a emporté en fort peu de jours & la mort ne porte respecté son heureux talent. Son Livre, intitulé, *Amour, amitié & amourettes*, luy avoit donné de la réputation, & il l'avoit soustenuë avec beaucoup d'avantage, par un feu d'esprit qui luy estoit naturel. Sa conversation aussi aisée qu'agréable luy donnoit accès par tout, & il estoit malaisé de le connoître, sans chercher à estre de ses amis.

Je vous ay souvent parlé de Monsieur le Duc de Chartres, dont l'esprit, & les manieres ont de beaucoup devancé son âge. Il a commencé ses exercices à Versailles, sous Mr. du Plessis, Ecuier du Roy, & Sa Majesté accompagnée de Monsieur a esté au manège le voir monter à cheval pour la première fois. S'il y réussit comme dans toutes les autres choses qu'on luy a montrées, il pourra se vanter d'estre un bon homme de cheval. Ce jeune Prince a fait des progrès si surprénans dans les Mathématiques qu'on n'en parle qu'avec admiration.

J'ajoutteray à ce que je vous ay déjà dit touchant la nomination que le Roy a faite de Mr. l'Archevesque de Paris

au Cardinalat, que cet Illustre Prelat s'est acquis tant d'estime dans le Chapitre qui a eu l'honneur de l'avoir pour Archevesque & dans celuy qui a presentement cet avantage, que le premier qui est celuy de Rouen, a député à Paris pour luy faire compliment sur cette nomination, & luy a écrit en mesme temps pour luy marquer encore mieux sa joye. Le Chapitre de Paris fait plus; il a député son Doyen avec douze Chanoines, pour aller remercier le Roy de ce choix. Sa Majesté écouta leur compliment avec beaucoup de plaisir, & le reprit entier avec une presence d'esprit admirable pour repondre à tout ce qu'il contenoit, & fit par sa reponse

un éloge de Mr l'Archevesque, plus beau encore que celuy que venoit de faire Mr le Doyen de Nôtre Dame, quoy qu'il eust parlé avec beaucoup d'éloquence, & de zele pour ce Prelat.

Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville ont esté faire des complimens de condoléance au Roy, & à Monseigneur, sur la mort de Madamela Dauphine. Il y a déjà tant de harangues dans cette Lettre, que je ne vous parleray que fort succinctement de celles de tous ces grands Corps. Mr de Harlay, premier President, après estre entré dans la douleur que causoit la perte que Sa Majesté venoit de faire,

marqua le zele du peuple pour le Roy dans l'état present des affaires. Mr le Procureur General fit auffi son compliment à Sa Majesté suivant l'usage de Mrs les Gens du Roy des Cours Superieures. Ces complimens sont ordinairement courts , parce qu'ils ne sont regardez que comme des complimens d'un particulier , & non pas d'un Corps. Mr Nicolai , premier President de la Chambre des Comptes, repondit dans le sien à la haute reputation que feu Mr Nitolai son pere s'estoit acquise dans les discours publics qu'il faisoit ; & il s'attira des loüanges du Roy & de toute la Cour. Il entra droitement dans la situation des affaires presentes qui font briller la gloire de ce Monarque d'un

nouvel celat, & après avoir parlé de la mort de Madame la Dauphine, il dit, que cette Princesse laissoit trois Princes qui apprendroient long-temps sous Sa Maïesté l'art de vaincre, & de regner; trois Princes qui estoient les gages de la félicité de la France. Ainsi dans une pensée toute de douleur il fit entrer avec beaucoup d'autres pensées de joye & d'esperance. Il finit en disant qu'on venoit avec confiance témoigner la part qu'on prenoit à l'affliction d'un Meris qui en prenoit sans luy-même à celle de ses Sujets, & qui descendoit du Trône pour visiter la porte qu'on faisoit dans les familles par la mort de ceux que sa bonté avoit élevés. Il entendit parler par là de la Charge de feu Mr Nicolai son pere que le Roy luy avoit donnée, &

quoy qu'il mélast ce qui le regardoit , avec ce qui touchoit Sa Majesté , cet endroit parut tourné avec tant d'esprit , qu'il luy attira de nouvelles louanges.

Mr de Vassan , Avocat General de la Chambre des Comptes , fit aussi un compliment qui fut tres bien reçu. Ils eurent d'autant plus de gloire , qu'ils n'avoient esté élevés ny l'un ny l'autre pour paroistre dans de telles fonctions , Mr Nicolai avant la mort de son Aîné , avoit pris le parti de la guerre , où il seroit presentement fort avancé , puis qu'il conduisoit les enfans perdus au Siege de Valenciennes , de sorte que l'on peut dire qu'il étoit aussi brave qu'il harangue bien.

Quant à Mr de Vassan , il estoit Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy , & il a pris le parti de la robe pour succeder à une Charge de President des Comptes , que possede Mr de Vassan son pere , & dont le Roy luy a donné l'agrément avec cet air engageant , & plein de bonté qui fait qu'on aime mille fois mieux la maniere dont ce Prince donne, que les presens qu'il luy plaist de faire.

La Chambre des Comptes alla aussi chez Monseigneur le Dauphin , & Mr Nicolai, après avoir marqué à ce Prince la part que ce Corps prenoit à sa douleur pour la mort de Madame la Dauphine , dit , que la prudence de Sa Majesté l'envoyoit contre ses Ennemis pour remettre

L'Europe dans son devoir ; qu'elle n'avoit scû profiter de la paix que le Roy luy avoit donnée plus d'une fois , & qu'elle venoit de rendre contre ses interets les Royaumes , & les Republiques , les Rois legitimes & les Usurpateurs , les ingrats & les envieux ! Il fit voir après cela , que Monsieur ne pouvoit manquer d'en triompher , & finit en disant , que si la joye de Madame la Dauphine avoit esté grande à la veüe des premiers Languis de ce Prince , elle en auroit encore eu une plus sensible , si la mort ne l'avoit pas enlevée à la veille d'une Campagne qui luy devoit estre si glorieuse , mais qu'elle estoit dans le Ciel un Esprit inquiet qui s'intéresseroit pour la prospérité de ses armes. Ce discours recut aussi beaucoup d'applaudissement. Mr de Vassan dit à

Monseigneur, que pour connoistre sa vertu toute entiere, il falloit qu'elle parut dans les douleurs comme elle s'estoit fait admirer dans les perils, que l'on cherchoit de la consolation dans la grandeur de son ame, comme l'on prenoit de l'esperance dans celle de son courage, & que le ressentiment dont on estoit touché, en partageant ses justes regrets, trouvoit place dans nos cœurs au milieu de l'admiration dont la gloire de ses premieres conquestes les avoit remplis.

L'Academie Françoise, qui est receüe avec les mesmes honneurs que les Compagnies Superieures, a esté faire les mesmes complimens au Roy, & à Monseigneur le Dauphin. Mr l'Archevesque de Paris, presentement Directeur de la Compagnie, estoit à la teste.

La parole fut portée par Mr l'Abbé de Lavau, Chancelier de la mesme Compagnie. Son discours repondit à ce qu'on devoit attendre d'un Corps composé des maîtres de nostre Langue, & je ne vous sçaurois mieux marquer l'avantage qu'il eut de plaire, que par un fait constant, je veux dire, par les applaudissemens qu'il receut tant qu'il parla, & qui furent donnez assez haut pour estre entendus de tout le monde.

Le Grand Conseil s'est acquité du mesme devoir par la bouche de Mr Bignon son premier President. Son éloquence est si connue qu'on n'aura pas de peine à croire, qu'il a rempli cet employ avec beaucoup de succès. L'Université a fait de semblables complimens, les

deux Harangues que je vous ay envoyées de son Recteur dans mes deux dernières Lettres, vous ont fait connoître l'heureux talent qu'il a pour les Ouvrages de cette nature.

Les Ambassadeurs, & Envoyez Extraordinaires qui sont icy, ont eu Audiance sur le mesme sujet. Ils ont fait des complimens de condoléance, non seulement au Roy, & à Monseigneur le Dauphin, mais aussi à Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, à Monsieur & à Madame.

La Reine d'Angleterre est aussi venuë visiter le Roy sur la mesme perte. Ce Prince tint Cercle, où presque toute la Maison Royale, & toutes les Duchesses se trouverent. Sa

Majesté luy rendit sa visite dès le lendemain, ainsi que toute la Maison Royale.

Mr l'Abbé Berrier, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Grand Archidiaque de Brice, a donné sa démission de ce Benefice, & de cette Dignité à Mr l'Archevesque de Paris, dans le dessein de mener une vie plus retirée. Ce Prelat en a pourveu Mr l'Abbé de Janson, devenu de Mr le Cardinal Forbin, mais cet Abbé n'a pas voulu en prendre possession, afin de les remettre à Monsieur l'Abbé Berrier, s'il arrive qu'il ne persiste pas dans la mesme résolution.

Le 7. de ce mois, Messire Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Normandie, de

Xaimongo & d'Angoumois, Lieutenant General d'Alsace, Gouverneur & Premier Gêril, homme de la Chambre de Monseigneur le Dauphin, & Maître de sa Garderobe, mourut icy dans la 80. année, après avoir souffert une longue maladie avec une patience digne d'un véritable Chrétien. Il fut abandonné des Médecins dans un temps, où il se sentoit encore assez de forces pour pouvoir se flatter de quelque espérance; cependant il reçut l'Extrême-Onction & le Viatique avec une résignation très-exemplaire, après quoy il donna sa bénédiction à sa Famille & à toute sa Maison, & s'estant séparé de Madame la Duchesse d'Uzes sa Fille unique, qu'il

avoit toujours tendrement aimée , il employa le reste du temps à s'occuper seulement de Dieu. Les prières qu'il faisoit souvent à haute voix mettoient tous les Assistans en larmes, il demeura quelques jours en cet estat; Le Roy luy envoya Mr de S. Olon, Gentilhomme Ordinaire de sa Maison, pour luy marquer de sa part le déplaisir que Sa Majesté avoit de perdre un si bon & si fidelle Sujet; & pour l'assurer que sa Famille trouveroit toujours en elle la protectiõ qu'elle meritoit. Mr de Montausier répondit, *qu'ayant toujours rendu ses services au Roy avec tout le Zele dõs il avoit pû estre capable, s'il avoit pû souhaiter une vie plus longue, ç'auroit esté seulement pour avoir l'honneur de les pouvoir continuer, mais qu'il mourroit bien consolé, puis*

que par ces dernières marques de sa bonté, Sa Majesté luy donnoit sujet de croire que sa conduite & ses soins ne luy avoient pas esté desagréables. Le mesme Mr de S. Olon, après avoir quitté Mr de Montausier, revint sur ses pas pour s'acquitter de l'ordre qu'il avoit receu de Monseigneur le Dauphin de luy parler aussi de sa part. Sa réponse fut : à l'égard de ce Prince, qu'il mourroit son serviteur, comme il l'avoit toujours esté, & qu'il estoit ravi que le sujet qu'il avoit eu de se lever de luy pendant sa vie, eust duré jusqu'à sa mort. La joye qu'il eut de cet obligant souvenir du Roy. & de Monseigneur ne contribua pas peu à faire revenir ses forces. Les Medecins furent rappelés, & ils luy ordonneront du sel volatile de Vipere. Ce sel ayant réveillé les es-

pris , il s'en trouva mieux le premier jour. Le second il demanda à revoir Madame la Duchesse d'Uzez, qu'il ne pouvoit oublier si-tost qu'il avoit quelque esperance , mais rien n'estoit capable de le détourner de l'application continuelle qu'il avoit à penser à Dieu & à le prier, & il se plaignoit de temps en temps que l'excès de ses douleurs interrompoit son attention , ce qu'il se reprochoit quelquefois , comme n'ayant point assez de patience. Il vécut encore deux jours, s'entretenant sans cesse de Dieu , & après avoir conservé jusqu'à son dernier soupir une presence d'esprit surprenante , il expira en disant ces mots , *Erat voluntas tua*. Son corps fut porté à S. Germain l'Auxeroi.

rois sa Paroisse, & de là aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, où est la Chapelle, & où Madama la Duchesse de Montausier a esté enterrée. Il a fait Mr de Ficubet, Exécuteur de son Testament, a récompensé généralement tous ses Domestiques par des legs, leur ayant aussi continué à chacun une année de leurs gages par dessus la somme qui leur pouvoit estre due.

Mr de Vertron a fait une Epigramme Latine pour luy servir d'Épitaphe, & Mr l'Abbé Saurin en a rendu la penséc en nostre Langue par les Vers qui suivent.

*Celuy qui sceut par sa prudence
Elever des François l'heroïque
esperance,*

*Dans ce tombeau repose enfin.
Un jour on connoïtra ce que luy
doit la France,*

Par la gloire de son Dauphin.

J'aurois beaucoup à vous dire des grandes qualitez de ce Duc, qui estoit encore plus illustre par son esprit, par sa generosité & par son merite, que par sa naissance. Sa prudence, sa valeur & son courage ont éclaté en beaucoup d'occasions. Dans les derniers mouvemens que les Ennemis de la France suscitèrent, il ne se contenta pas de maintenir dans l'obeïssance du Roy la Xaintonge & Angoumois, dont il avoit le Gouvernement, mais après avoir rejeté avec une fidelité inébranlable les propositions qu'on luy fit pour l'attirer dans le party des

des Rebelles, il chassa les Ennemis des Places de Xaintes, des Taillebourg & de Taille mont dont ils s'estoient emparez, & les ayant pour suivis, quoy que fort inférieur en nombre, il défit une partie de leur Armée à Monnaie en Périgord, sans qu'une blessure qu'il receut au bras, & dont il demeura estropié, luy pust faire valenir l'ardeur avec laquelle on le vit combattre dans cette grande journée. Il s'étoit trouvé dès son plus jeune âge aux Sièges de Roignan & de Casal, & ensuite à l'attaque de Brisac en Alsace, où il fit tout ce qu'on peut attendre d'un homme à qui les occasions de se signaler sont cheres. Il prit de sa propre main trois Etendards de Cavalerie à la Bataille de Cerné, & remporta beaucoup de gloire

May 1690.

K

en Allemagne, où il servit, seul
Maréchal de Camp de l'Ar-
mée que commandoit feu M.
le Maréchal de Guebriant.
Quant à la Maison de Sainte-
Maure, dont vous sçavez qu'il
estoit, son ancienneté ne peut
estre contestée, puisqu'on ju-
stifie que dès l'an 1010. Gos-
sio de Sainte-Maure estoit un des
plus grands Seigneurs du Ro-
yaume. Pierre de Sainte-Mau-
re, L. du nom, fut Pere de Pier-
re II. de Guillaume, Chancel-
lier de France, & de Guy, rige
des Seigneurs de Jonzac, & de
Montausier. Guy de Sainte-
Maure épousa Marguerite, He-
ritiere de Montausier, dont il
eut Pierre de Sainte-Maure,
qui de Miramonde de la Mo-
the, Dame de Jonzac, laissa Ar-
naud de Sainte-Maure. Celuy-
cy eut deux Fils, sçavoir, Ar-

naud de Sainte-Maure, Sr de Ionzac, qui a fait la branche des Seigneurs de Ionzac, & Leon de Sainte-Maure Seigneur de Montausier. Ce dernier fut Peté de François de Sainte-Maure, qui de Louise Gillier, Dame de Salles & de Fougeray eut Leon de Sainte-Maure III. du nom. Ce Leon III. épousa en 1606. Marguerite de Chasteaubriant, Fille de Philippes, Sieur des Roches Baritaut, & de Gilberte du Puydusou, & il en eut Hector de Sainte-Maure, qui fut tué en 1635. dans la Valteline, en forçant les Bains de Borino, & Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, dont je vous apprens la mort.

Je vous envoie des Vers qui ont esté faits un peu avant

K 2

le départ de Monseigneur le Dauphin, & dont les pensées sont fort agrebales. Ils se chantent sur l'Air de *Iean de VVert*.

Partez jeune & vaillant Heros,
 La gloire vous appelle,
 Devant vous le Roy des Oiseaux
 Ne battra que d'une aigle :
 Vous ferez voir aux Allemans
 Qu'on sçait les vaincre comme au
 temps de *Iean de VVert*, &c.


 A vostre aspect ils diront tous,
 Evitons sa colere ;
 Il va faire tomber sur nous
 La foudre de son Pere.
 Nos efforts seront impuissans,
 De mesme qu'ils l'estoient au temps
 De *Iean de VVert*, &c.


 Ils sçavent par vos premiers coups
 Que tout vous est facile ;
 Ils vous fuiront comme les Loups ,

*Sans trouver un azile :
Et mettant tous les armes bas ,
Ils feront comme les Soldats
De Jean de VVert , &c.*



*Vos Guerriers pour vous pleins d'a-
mour ,*

*Ne cherchent qu'à combattre !
Ils vont ainsi qu'à Philisbourg
Faire le Diable à quatre.
Ils porteront par tout la mort ;
Heureux qui n'aura que le sort
De Jean de VVert , &c.*



*C'est ce qu'on attend de vos faits
Pendant cette Campagne ;
Vous ferez demander la Paix
Aux Princes d'Allemagne,
Et par vous on verra LOUIS
Triompher de tous le Pais
De Jean de VVert , &c.*

*Les Ennemis ont eu de la
peine à se persuader que Mon-*

seigneur partiroit, & ils l'auront vu sur leurs Frontieres dans le temps qu'ils croyoient encore son voyage incertain. Le jour que partit ce Prince, il se rendit chez le Roy dès huit heures du matin, & demeura long temps enfermé avec Sa Majesté. Il revint ensuite dans son appartement, où il reçut les adieux de toute la Maison Royale, des Princes & des Princesses, & de toute la Cour. La foule fut si grande, quoy qu'il n'y eust que des personnes distinguées, que beaucoup ne purent seulement se faire voir. Dans le moment que l'on croyoit que ce Prince alloit partir, il remonta encore chez le Roy, & prit publiquement congé de Sa Majesté, les adieux tendres, s'estant faits dès le matin, & partit comblé de vœux & de

benedictions. Le Roy a fait l'honneur à M. le Duc de la Tremouille, & à M. le Marquis de Beringhen, de les choisir comme étant des premiers Officiers de sa maison, pour accompagner ce Prince, l'un en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre, & l'autre de premier Ecuyer. Rien n'est égal à la joye qu'ont ressentie toutes les Troupes qui doivent composer l'Armée d'Allemagne, depuis qu'elles ont appris qu'elles auroient l'honneur d'être commandées par Monseigneur. Elles ont donné des marques de leur allegresse par des rejouissances publiques, & leurs cris de joye ont esté accompagnés de salves en beuvant sa santé. Ce Prince partit le 17. de ce mois pour aller coucher à Germini, maison de campagne de

M. l'Evesque de Meaux, où ce Prelat le receut avec d'autant plus de joye, qu'il a eu l'honneur d'avoir esté son Precepteur, & qu'il voit son Eleve aussi avancé dans le chemin de la vertu, que dans celuy de la gloire. Monseigneur alla le lendemain disner au Village d'Arcy, où il fut traité par M. de Noailles, Evesque & Comte de Châlons, ce Prince coucha à Vitry, où le Gouverneur, & les Officiers de la Ville, & du Presidial, le receurent aux portes. Il y trouva toute sa Maison qui l'y attendoit, avec laquelle il poursuivit sa route à plus petites journées, étant venu jusque-là avec une diligence égale à la Poste, accompagné de M. de Vendosme seulement. Il coucha le 19. à S. Dizier, le 20. à Ligny, le 21. à Toul, où il fut

reçu au bruit de la Mousquetterie. Il arriva le 22. à Nancy, aux décharges du Canon, & trouva dans la Ville toute la Garnison sous les armes. Les feux de joye & les Illuminations qu'il y eut le soir dans toutes les rues, marquent l'affection des Lorrains pour la Maison Royale. Monsieur le premier Président du Parlement de Mets, y vint complimenter ce Prince, à la teste de plusieurs Députés du mesme Parlement. Monseigneur sejourna à Nancy, afin d'en visiter les Fortifications, & celles de la Citadelle, ce qu'il fit le 22. accompagné du Lieutenant de Roy.

Monsieur l'Abbé de la Salle, Fils de feu Monsieur de la Salle, Lieutenant des Gendarmes & Etre de Monsieur de la Salle,

le, Maître de la Garderobe du Roy, a esté nommé à l'Evêché de Tournay. Il regne une certaine honnesteté dans cette Famille qui la fait aimer, & ses services ont toujours esté agréables. M. de la Salle a esté un des premiers à qui Sa Majesté ait donné une Charge d'Aumônier, depuis qu'elles ne se vendent plus, ce qui est une preuve certaine de la bonté de ses mœurs.

Un autre Abbé de ce mesme nom a été pourveu de l'Abbaye de Bonnevant dans l'Evêché de Poitiers. Il est fils de M. de la Salle de Saillans, de la Maison de Baglioni, l'une des meilleures d'Italie, établie depuis long temps dans le Lionnois, & dans le Dauphiné, aussi bien que dans le Duché de Bourgogne. On peut dire de son Abbé,

qu'il est très-digne Neveu de M. l'Evesque de Treguier, nommé à l'Evesché de Poitiers, dont les vertus ont éclaté dans tous les emplois qu'il a eus, soit lors qu'il a porté l'épée; soit lors qu'il a esté dans la Congregation de l'Oratoire, d'où le Roy le retira pour donner un prelat d'un vray mérite à la Bretagne, en le faisant Evesque de Treguier. Depuis la revocation de l'Edit de Nantes, Sa Majesté qui connoissoit les besoins de l'Evesché de Poitiers, luy donna ce grand Siege, lors qu'il nomma M. l'Evesque de Poitiers de la Hoguette à l'Archevesché de Sens. Ce que ce prelat a fait dans ce Diocèse est presque incroyable. Son application, sa diligence, les manieres & les soins meslez de grandes charitez, ont acquis plus

fleurs milliers d'ames à Dieu & au Roy. M. l'Abbé de la Salle son Neveu, a fait aussi de grands biens dans ce mesme Diocèse, où il a luy seul plus converty de Pretendus Reformez, que les Troupes de Missionnaires, qui y estoient néanmoins en abondance. Rien n'est comparable à l'exactitude qu'il fait voir en toutes choses, & aux vertus Ecclesiastiques qu'il possède, non plus qu'à l'habileté qu'il s'est acquise par son étude, & par la manière dont il a travaillé sous les ordres de M. son Oncle, qui est un grand Maître. Aussi le Roy l'a-t-il reconnu non seulement par le présent de l'Abbaye de Bonneval, mais par l'éloge qu'il fit de luy en peu de mots, lors qu'il alla l'en remercier. Un homme loué par un si grand

Prince, ne peut avoir receu cette gloire, sans s'en estre rendu digne.

L'Abaye de Savigny a esté donnée à M. le Duc de Bourbonville, qui vit depuis longtemps dans une grande retraite & dans une devotion exemplaire. Il est de la Maison de Bourbonville de Flandre, si distinguée, qu'il n'est pas nécessaire d'en rien dire pour la faire connoître. Ce Duc avoit acheté la Charge de Chevalier d'honneur de la Reine avant qu'elle vint en France, & a esté Gouverneur de Paris, Il est pere de Madame la Duchesse de Noailles.

Le *Foureau d'Epée* estoit le vrai mot de l'Enigme du mois passé, & ceux qui l'ont trouvé, sont Mrs Cayelier de Bordeville du Ponteau de Mer, & Le Bouchet.

ancien Curé de Nogent le Roy;
 Tambonneau de la Ruë S. Pierre;
 Du Val de S. germain en
 Laye; Hachard de la Ruë Coi-
 gnebert à Rouen; le Curé de
 Lussac le Château en Poitou;
 le Baron d'Olietes Gentilhom-
 me Provençal; Ciprete de Bor-
 deaux; Billel, de Sainte Foy,
 & Raoul; Trever, Curé de
 Gomecourt; Baudry, Curé
 de Saint Martin de la
 Garenne; Hurfort de S. Lo; Ba-
 ril de Harfleur; Roxule de Mon-
 gran; Fottin de la Jollaye Pre-
 sident à Mortain; Arvise Baron
 de Monconis étudiant en Droit
 le Petit Bourdin; Lanchenuy du
 Bois; de Milhian proche de
 Bouldcaux; l'Abbé du Tel de
 la ruë du Bac; de Conines de
 Bellebrune; P. de Brigue Sr de
 Chezay; Bordeau, Chirurgien
 de la ruë S. Honoré, de la Croix,

Apotiquaire à Paris ; L'Etoré,
 le Doux Sr de Boishuet de la
 rue S. Honoré ; Buquel Sr. Da-
 monville de la rue des Prouvai-
 les ; La Morere de Riviere de
 Bordeaux ; Harcouet de Longe-
 ville ; Digeon voisin de la Fon-
 taine des Blancs Manteaux ;
 Ouerray de S. Brieve , Avocat
 en parlement ; de la Grave ; le
 Chevalier de Combleville ;
 Boulaut, lieutenant d'une Pa-
 tache ; & Mesdames & Demoi-
 selles la Lieutenant Criminelle
 de Montmeillan, la Comtesse
 de Launoy ; le barodin de Lo-
 che ; de la Planchette ; Briffon ;
 de Serre ; Boulanger ; Femme du
 Prevost de Chastillon sur In-
 dre ; Nichon de Châlons ; le Ba-
 ele de Rochecur ; Racquet de
 Mantre ; Ninon du buillet ; Col-
 lin : du Tois ; de la Touche la
 Fillo : Mmes C. du quartier

S. laques de la Boucherie: Ma-
 riane de la ruë S. Honoré: Loui-
 se Lucie de Chastillon en Ba-
 fois: de la Corcelle Bally l'ai-
 née, de la ruë du petit Musc :
 Mariane d'Argences d'Ante-
 ville: la charmante Manon, de
 la ruë Sainte Avoys, l'aima-
 ble & heureuse, Angelique de
 la ruë de la Harpe: l'aimable
 Artemise, la Femme sans prix
 du plat d'argent, l'Orpheline
 sans amant de Nantes & Geor-
 gette: L'Inconstante B. de
 la ruë Bertin poirée: la Spi-
 rituelle Coquette du bon
 homme de gendre, de la ruë
 Monnoyere: la Brune amou-
 reuse du Pont S. Michel: le
 Cœur prest à s'engager, du
 quartier S. Merry: Diane d'Al-
 leon, La Nymphe Verdan de
 Versailles: la bergere Chastai-
 gniere, Titlis de la Déesse aux

jours filez de foye : le Gros
 homme du petit Saint, & son
 Fils l'Abbé sans Abaye : le Cap-
 tif delivré de la Barbarie : l'Ab-
 bé à l'Anagramme *Regard*, du
 Pais du Maine : l'Abbé à l'ana-
 gramme *Grosel*, Chapelain &
 Prieur de deux Villes en Lor-
 raine : l'Amant du petit Serin :
 le fidelle Amant E. de l'Incon-
 stante B. de la rue des deux bou-
 les : le Solitaire de Laumône
 près pontoise : & l'Amant de-
 claré de Saumur.

On laisse beaucoup de noms
 de Devineurs, qui pour estre
 trop bizarres ou paroistre saty-
 riques, ont esté exclus de cette
 liste. On en usera de la mesme
 sorte à l'avenir.

L'Enigme nouvelle que je
 vous envoie, fournira de quoy
 occuper l'esprit penetrant de
 vos amis.

ENIGME.

Les pieds ne servent pas sou-
jours à cheminer.

J'en ay fix, & ne puis mevoir
d'une place ;

Adès j'en fis du chemin, sans y lais-
ser de trace,

Lors que, pour mon usage, on vint
me presser.

Autrefois consulté en bien des cas,
Que caché ou déhant, je devois
sans faute :

Adès ma gloire n'y répond pas.

- En vous marquant la situa-
tion où se trouvent présente-
ment les affaires de l'Encope,
vous sçauvez l'état de celles de
France. Je ne vous en dis point
la cause, elle est assez connue.
L'Irlande dont il ne fut presque
point parlé dans le commence-

ment du soulèvement de la plus grande partie de l'Europe contre le Roy, se trouve en état de faire échouer la puissance du Prince d'Orange, & si une fois elle vient à s'abatre, la France aura peu de peine à imposer la paix au reste de l'Europe. Il y a un an que les Nouvelles étrangères parlent des progrès de M. de Schomberg en Irlande. Cependant depuis près de neuf mois qu'il y est débarqué, il n'a pas plus avancé que le premier jour, c'est un fait constant. Il fit une grande faute d'y venir en Automne, parce que les pluies y commencent en ce temps-là, & qu'elles y durent six ou sept mois, de sorte que ceux qui ne sont point accoutumés à l'air du País y meurent presque tous. Ainsi jusqu'à aujourd'hui les Troupes de M. de

Schomberg ont deperdy sans qu'on ait esté obligé de les combattre. Joignez à cela qu'étant à un coin du Nord d'Irlande peu cultivé, il a manqué de fourrages, & n'a pû subsister que par les convois d'Angleterre. On luy a envoyé quantité de nouvelles Troupes, & le prince d'Orange témoigne de les vouloir suivre. D'un autre costé l'armée de Sa Majesté Britannique, qui ne manque presentement de rien, a esté renforcée de sept à huit mille François, & comme la Flote de France sera maîtresse de la Mer, elle y jettera de temps en temps des secours, s'il en est besoin. Le Prince d'Orange pourroit faire la même chose de son costé, mais il craint de se perdre, s'il degarnit l'Angleterre où ses affaires commencēt à mal tourner.

ner. M. de Schomberg ne peut subsister en Irlande, & y faire subsister son Armée, sans prendre Charlemont. S'il en vient à bout, il n'aura qu'une Ville de plus, qui luy donnera moyen d'étendre ses quartiers, & il luy restera à se rendre maistre de toute l'Irlande, & à triompher de l'armée du Roy, qui est de plus de quarante mille hommes, ce qui luy sera presque impossible de faire. Ainsi la prise de Charlemont ne l'avancera pas beaucoup, au lieu que s'il manque cette place, il faudra qu'il renvoye la plus grande partie de ses Troupes en Angleterre, ou qu'il se resolve à les laisser perir comme elles ont déjà fait. Voilà l'état présent des affaires d'Irlande; je ne réponds point de l'avenir, il peut arriver des choses difficiles à

prevoir. Quant à celles d'Angleterre, il est impossible à moins d'un miracle tout extraordinaire qu'elles n'aillent toujours en déperissant pour le Prince d'Orange. Le peuple est las d'une guerre qu'il ne fait point pour ses intérêts, mais seulement pour affermir l'autorité d'un Usurpateur, qui ne peut regner qu'en acquiesçant une puissance arbitraire, parce que les Usurpateurs en ont besoin pour se maintenir. Les Anglois sont las de donner sans rien retirer, à cause de l'interruption de leur commerce. Ils ne voyent nulle apparence que la guerre présente puisse finir glorieusement pour eux : ils sont réduits à se défendre, au lieu de la conquête de la France qu'on leur avoit fait espérer. Leur armée navale

étant même jointe à celle de Hollande, sera si inferieure à la nôtre qu'elle n'osera paroître devant nous, de sorte qu'ils etaindront à tous momens ou des descentes, ou de voir quelques-uns de leurs Ports bombardez. Ils serrouvent déjà des foliez par les seuls Armateurs de S. Malo. D'Ailleurs ils ont peu de Matelots, leurs Troupes ne sont point payées depuis quatre mois, on leur demande sans cesse de l'argent, & ceux qui en pourroient prêter au Prince d'Orange sur ses revenus, ferment leur bourse, appréhendant de tout perdre par une revolution generale. plusieurs Seigneurs ont protesté à l'ouverture du dernier parlement, contre tout ce qui s'y passeroit, & contre tout ce que les autres parlemens ont fait, & les con-

dent responsables des malheurs
 qui arriveront à la Nation, as-
 surant que selon les Loix, le
 Parlement qui a élu le Prince
 d'Orange, devoit estre convo-
 qué par le Roy Jacques. Les
 Marchands de Londres sont
 au desespoir de voir faire
 pour eux le commerce aux
 Suédois, & aux Dapoïs, &
 disent hautement qu'ils ne sont
 plus en estat de contribuer aux
 frais de la guerre. Le Prince
 d'Orange pourroit se consoler
 de tant de choses qui le peu-
 vent faire descendre du Trône
 aussivite qu'il y est monté, s'il
 voyoit les Puissances qui sont
 unies avec luy, en estat d'abatre
 la grandeur de la France, mais
 il paroist au contraire que les
 Alliez la doivent apprehender.
 La France va partout au devant
 de ses ennemis, la Hollande
 aussi.

aussi bien que l'Angleterre se voit reduite à luy ceder l'Empire de la Mer, & elle ne craint pas moins ses forces de terre, voyant ses troupes presque à ses portes, sans qu'il y ait rien qui les arreste. En Flandre, en Allemagne, en Italie tout paye contribution aux François, & ils consomment chez leurs ennemis, les fourages qui leur auroient pû servir pour approcher des terres de France. Les Marchands de Hollande ne sont pas moins chagrins que ceux d'Angleterre, de voir leur commerce ruiné, leur Etat ne subsiste que par là, & une guerre de longue durée les jetteroit dans la derniere misere, quand ils ne perdroient aucune Place. l'Etat le sent bien, & il n'y a plus que les creatures du Prince d'Orange qui la veulent sou-

May 1690.

L

tenir. Le Roy doit faire entrer des Troupes dans Turin , & dans Veruë , & comme il empesche par là que la guerre ne desole la Savoye & le piedmont, la Noblesse , & le peuple du pays en ont témoigné beaucoup de joye. Cela n'accommode pas moins les affaires de France , Veruë n'étant qu'à quatre heurés de Casal. C'est une fort bonne Place , fortifiée depuis quelques années , par l'Ingenieur qui a autrefois fortifié Philisbourg.

Il n'y a pas lieu de douter, que nos affaires n'aillent bien en Catalogne, les peuples y étant mal intentionnez pour la Couronne d'Espagne. M. le Duc de Noailles , qui est party pour commander l'Armée de France , n'y est pas moins aimé des Espagnols que des Sujets du

Roy & des Troupes qu'il commande, & ce qu'il a fait l'année dernière donne lieu d'espérer pour celle cy.

M. le Cardinal de Furstemberg, ayant reçu les Bulles de l'Abaye de S. Germain des Prez, en prit possession la veille de la Pentecoste à cinq heures du soir. Il officia le lendemain, traita ensuite les Religieux, & mangea avec eux dans le Refectoire. Je vous envoie le mois prochain un détail de la cérémonie de cette prise de possession.

En vous parlant des legs que Madame la Dauphine a fait, j'ay oublié de vous dire, qu'elle a laissé son Portait à Madame la Marquise de Gouvillle, pour marque de l'estime dont elle honoroit cette Marquise.

L'ouverture de l'Assemblée

L 2

generale du Clergé de France, se fit à S Germain en Laye le 25. de ce mois. Ces Assemblées se tiennent de cinq ans en cinq ans, & alternativement, il y en a une grande & une petite. Celle qui vient de s'ouvrir à S. Germain, est la petite, qui a toujours moins de Deputez que la grande. Mr l'Archevesque de Paris y preside, comme étant l'Archevesque le plus ancien sacré. Il y a deux Agens Generaux, nommez tour à tour par les Provinces. Celle de Lyon a nommé cette fois-cy Mrs, les Abbez de Bourlemont & Daquin. Les Agens qui sortent, sont Mrs. les Abbez Phelypeaux & de Villars, & l'un a le nom de Promoteur, & l'autre celui de Secretaire. La Province de Bordeaux les avoit nommez. Voici les noms

des Depurez de l'Assemblée
qui se tient presentement.

De la Province de Paris , M. l'Ar-
chevesque , & M. l'Abbé Rose

De la Province de Sens , M. l'Ar-
chevesque , & M. l'Abbé de Feu-
quiere le jeune.

De la Province d'Aix , M. l'Ar-
chevesque , & M. l'Abbé de Mau-
levrier Colbert.

De la Province de Tours , M.
L'Archevesque , & M. Courcier,
Theologal de Paris ,

De la Province de Toulouse , M.
l'Archevesque , & M. l'Abbé de Ve-
neüll.

De la Province d'Albi , M. l'Ar-
chevesque , & M. l'Abbé de Veerce.

De la Province de Lyon , M. l'E-
vesque d'Autun , & M. l'Abbé de Ro-
quépine.

De la Province de Reims , M. l'E-
vesque de Laon , & M. l'Abbé Bossuet
de Grignan.

De la Province de Rouen , M. l'E-
vesque d'Evreux , Fils de M. de No-
vion cy-devant premier President du

Parlement de Paris , & M. l'Abbé de Canisy.

De la Province de Bordeaux , M. l'Evesque de Xaintes, & M. l'Abbé de de Montchevreuil.

De la Province d'Auch, M. l'Evesque de Tarbes, & M. l'Abbé Hennequin, Fils de M. Hennequin , Procureur General du Grand Conseil.

De la Province de Narbonne , M. l'Evesque de Beziers , M. l'Abbé de la Fon.

De la Province d'Ambrun, M. l'Evesque de Grace , & M. l'Abbé l'Anglois.

De la Province de Vienne, M. l'Abbé Bochart de Champigny , nommé à l'Evesché de Valence, & M. l'Abbé Bouchu , Frere de M. Bouchu, Intendant de Dauphiné.

De la Province de Bourges , M. l'Abbé Bochart de Sarron , nommé à l'Evesché de Clermont en Auvergne, & M. l'Abbé de la Châtre.

Monseigneur a poursuivi son voyage & s'est rendu à Strasbourg, d'où il doit partir aujourd'huy pour se rendre à l'armée qu'il doit commander. Je suis Madanie , &c.





T A B L E.

| | |
|--|------------------|
| P <i>Relude</i> | |
| <i>Lettres au Roy.</i> | 6 |
| <i>Moris. pages</i> | 11. 74. 166. 200 |
| <i>Erreur corrigée ,</i> | 18 |
| <i>Eglogue.</i> | 21 |
| <i>L'art de parler & d'écrire occultement
& sans soupçon,</i> | 24 |
| <i>Bref du Pape à Madame la Duchesse
de Chaulnes.</i> | 72 |
| <i>Lettre sur les Ouvrages du Pere Co-
ronelli.</i> | 87 |
| <i>Histoire.</i> | 94 |
| <i>Détail de tout ce qui s'est passé à la
reception de M. Bignon , premier
President au Grand Conseil , avec
toutes les Harangues qui se sont
faites sur ce sujet.</i> | 109 |
| <i>Avis.</i> | 141 |
| <i>Pompe funebre de Madame la Dan-
phine.</i> | 146 |
| <i>Etablissement d'une Congregation faite
à Bourdeaux.</i> | 155 |
| <i>Avantages remportez sur les Hussars,
avec une description de leur maniere</i> | |

TABLE.

de combattre , & de leur habillement.

Tout ce qui s'est passé depuis le départ des Vaisseaux du Roy pour l'Irlande, jusques à leur retour 178

M. le Duc de Chartres commence ses exercices à Versailles. 189

Remerciement fait au Roy par le Chapitre de l'Eglise de Paris, pour la nomination de M. l'Archevesque au Cardinalat. 199

Harangues faites au Roy sur la mort de Madame la Dauphine. 191

M. l'Abbé de Janson est pourvu du grand Archidiaconé de Brie. 199

Divers couplets de Chanson sur le départ de Monseigneur. 210

Départ & Voyage de Monseigneur. 212

Benefices donnez par le Roy. 215

Article des Enigmes. 224

Etat des affaires de France & des Princes liguez contre le Roy. 225

Prise de possession de l'Abbaye de S. Germain des Prez, par M. le Cardinal de Furstemberg. 233

Ouverture de l'Assemblée du Clergé de France à S. Germain en Laye. 235

Fin de la Table.

